

PARAIT LE LUNDI

LE NUMÉRO : 1 FRANC

LA REVUE NOIRE

Organe bi-mensuel des Industries de la Houille et du Fer

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

E. LEFÈVRE

Ingénieur civil

DIRECTION ET ADMINISTRATION : 33, RUE MEUREIN, LILLE

1^{re} Année. - N° 33.

ABONNEMENTS :
France..... 20 francs par an.
Union postale..... 25 — — —

21 Novembre 1898

Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire.

L. FRANÇOIS, A. GRELLOU & C^{ie}

Usines et Bureaux : 43, Rue des Entrepreneurs, PARIS (Grenelle)

MANUFACTURE
de

Courroies BALATA

DEVIS SUR DEMANDE

MANUFACTURE GÉNÉRALE
de

CAOUTCHOUC

et Gutta-Percha

VÊTEMENTS IMPERMÉABLES, ARTICLES DE CHIRURGIE

MANUFACTURE
de

Fils et Câbles Electriques

TARIF SPECIAL DES DIVERS ISOLEMENTS

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : FABRICANT-PARIS

Agence du Nord de la France : SUBRA, 6, rue Faidherbe, Lille.

Société des Etab^{ts} POSTEL-VINAY

Société anonyme, Capital: 3,000,000 de francs

PARIS * 41, Rue des Volontaires, 41 * PARIS

EXPOSITION UNIVERSELLE 1889: MEMBRE DU JURY, HORS CONCOURS

41 TYPES DE DYNAMOS & MOTEURS DE 2 A 1200 CHEVAUX

MOTEURS FERMÉS, complètement à l'abri de l'eau, des acides, bulles, poussières, etc.

POMPES & VENTILATEURS ÉLECTRIQUES, GRUES, TREUILS, PONTS ROULANTS, MONTE-CHARGES, ASCENSEURS ÉLECTRIQUES

25,000 Chevaux livrés en 1897 pour le Transport de force, l'Eclairage et la Traction électriques

ATELIERS SPÉCIAUX POUR LA CONSTRUCTION DU MATÉRIEL THOMSON-HOUSTON, ADOPTÉ DANS LES VILLES DE PARIS, LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, LE RAJNCY, VERSAILLES, ROUBAIX, TOURCOING, LE HAVRE, ROUEN, ETC.

RÉFÉRENCES NOMBREUSES & IMPORTANTES DANS LE NORD DE LA FRANCE

DOREZ, ingénieur à Roubaix, Agent général du Nord de la France.

FONDERIES & ATELIERS DE CONSTRUCTION

PARIS **A. PIAT et ses Fils** SOISSONS

TRANSMISSIONS · POULIES · ENGRENAGES

ÉLÉVATEURS, TRANSPORTEURS pour charbons, briquettes, coke

POMPES, VENTILATEURS

Succursale: 59, RUE DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES, ROUBAIX

FONDERIE DE FER

POUR PIÈCES DE TOUS POIDS & TOUTES DIMENSIONS

SPECIALITÉ DE PIÈCES MÉCANIQUES

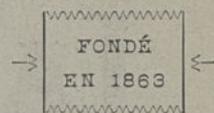
S^{té} A^{me} des Fonderies DUROT-BINAULD

LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord)





CRÉDIT LYONNAIS



Agence de LILLE, Rue Nationale, 28

AVEC SOUS-AGENCES à DOUAI, CAMBRAI, ARMENTIÈRES et CAUDRY

Rue de Bellain, 10

Rue de la Herse, 9

Rue Nationale, 52

Rue Centrale, 6

ORDRES DE BOURSE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.
 PAIEMENT A VUE DE TOUS COUPONS.
 GARDE DE TITRES, PAPIERS, OBJETS PRÉCIEUX, ETC.
 AVANCES DE FONDS SUR TITRES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.
 RÉGULARISATION ET REMBOURSEMENT DE TITRES.
 TRANSFERTS, CONVERSIONS DE TITRES, ETC.

DÉPÔTS DE FONDS (COMPTES CHÈQUES).
 DÉLIVRANCE DE CHÈQUES SUR TOUS PAYS.
 PAIEMENTS TÉLÉGRAPHIQUES POUR TOUS PAYS.
 LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES.
 OUVERTURE DE COMPTES COURANTS.
 ESCOMPTE ET RECOUVREMENT D'EFFETS DE COMMERCE.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

(Compartiments à partir de 5 fr. par mois)

POUR LA GARDE DES TITRES, OBJETS PRÉCIEUX, PAPIERS, ETC.

E. WAUQUIER & FILS

CONSTRUCTEURS

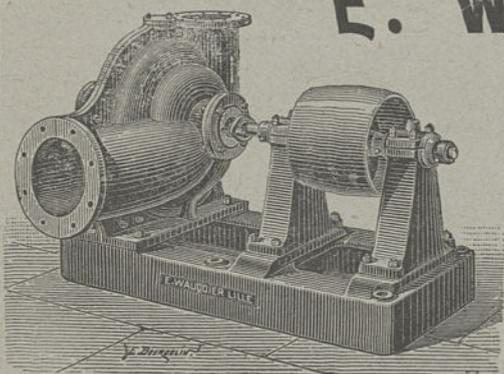
69, Rue de Wazemmes
 LILLE

Pompes Centrifuges

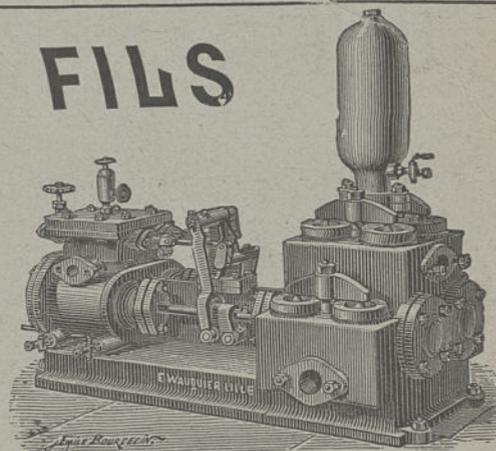
POMPES DOUBLES A ACTION DIRECTE

Constructions Mécaniques

CHAUDRONNERIE EN CUIVRE

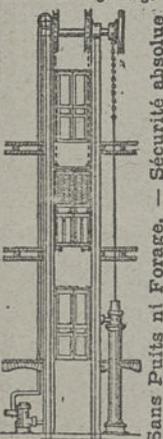


Pompe centrifuge



POMPE DOUBLE A ACTION DIRECTE

Ascenseurs Hydrauliques
 Brevetés s. g. d. g.



Sans Puits ni Forage. — Sécurité absolue
 SPÉCIALITÉ DE MONTE-CHARGE MÉCANIQUE AU PAR COURROIE

THOMAS-JÉSUPRET

Constructeur, rue Roland, 59, LILLE

INSTALLATION DE BUANDERIES

Chaudières, Laveuses, Tordeuses, Essoreuses, Séchoirs
 A FEU ET A VAPEUR

Machines à repasser le linge

DRAPS, NAPPES, SERVIETTES, RIDEAUX, ETC.
 pour Hospices, Hôpitaux, Blanchisseurs, etc.

Spécialité d'APPAREILS ÉLÉVATEURS brevetés s. g. d. g.

ASCENSEURS HYDRAULIQUES p^r HOTELS & MAGASINS

Monte-Charges d'Usines mus par courroies

TIRE-SACS HYDRAULIQUES & MÉCANIQUES

MACHINES A VAPEUR A CHAUDIÈRES VERTICALES

Anciens Etablissements LE GAVRIAN et Fils, fondés en 1848, à Lille (Nord)
 Introduceurs en France de la machine CORLISS

CREPELLE & GARAND

Ingénieurs-Constructeurs à LILLE, Successeurs de V. BRASSEUR

MACHINES A VAPEUR

CORLISS

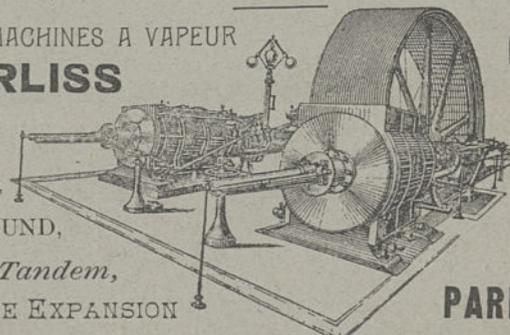
simples,

JUMELLES,

COMPOUND,

Tandem,

TRIPLE EXPANSION



GRAND

PRIX

Exposition

Universelle

PARIS 1889

Auguste VERLINDE, Constructeur-Mécanicien, 8, Boulevard Papin, LILLE

APPAREILS DE LEVAGE

Palans à hélice ou Poulies françaises, Palans différentiels. Treuils ordinaires, Treuils appliqués, Treuils de carrossiers. Monte-charges: Ascenseurs à mains, Ascenseurs au moteur avec câble en chanvre et câble métallique, Monte-plats, Tire-sacs, Monte-charge roulant à double mouvement vertical et horizontal pour filatures ou toute autre industrie. Séries de poulies en une et deux pièces constamment disponibles en magasin. Paliers. Grues. Chariots roulants ordinaires et à direction. Amarres. Chaînes. Moustes. Crics. Vérins. Pinces lève-sacs. Portes à fermetures automatiques brevetées pour ascenseurs.

LA REVUE NOIRE

ORGANE BI-MENSUEL DES INDUSTRIES DE LA HOUILLE ET DU FER

ABONNEMENTS D'UN AN : France, **20** francs; — Union postale, **25** francs.

RÉCLAMES : **2 FRANCS** LA LIGNE DE TEXTE

POUR LES ANNONCES, S'ADRESSER AUX BUREAUX : 33, RUE MEUREIN, LILLE

Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire

Sommaire. **BULLETIN ÉCONOMIQUE** : Le Canal du Nord ; Le tarif P. V. 407 nord-ouest ; Les salaires des mineurs ; L'exportation des houilles anglaises. — **BULLETIN INDUSTRIEL** : Demande en concession de mines. — Demande en réduction de concession de mines. — Bibliographie. — Charbonnage de Pinkafô. — **BULLETIN COMMERCIAL** : Musée colonial et commercial de Lille ; France ; Belgique ; Allemagne ; Angleterre. — **BULLETIN FINANCIER** : Bourse de Lille ; Mines de Vicoigne et de Nœux ; Société anonyme des Usines de Libercourt ; Mines de Lens. — Tableau des valeurs minières et métallurgiques de France, revue des cours. — Tableau des valeurs minières et métallurgiques de Belgique, revue des cours. — Belgique : Charbonnages de Bonne-Espérance. — **INFORMATIONS DIVERSES.**

BULLETIN ÉCONOMIQUE

LE CANAL DU NORD

AMÉLIORATION DE LA LIGNE DE NAVIGATION DE MONS A PARIS

(Séance du Sénat du 15 novembre 1898).

L'urgence est tout d'abord déclarée.

M. Déprez (sénateur du Pas-de-Calais). — Messieurs, le projet qui vous est soumis rencontrera, je l'espère, dans le Sénat, le même accueil favorable que lui a accordé la Chambre. Il répond, en effet, ainsi que l'a démontré si nettement l'honorable rapporteur, M. Gauthier, à une véritable nécessité. Il a pour objet de parer, au moins momentanément, à l'insuffisance des voies navigables qui desservent les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais. Le canal de Mons à Paris est incontestablement le plus important, le plus fréquenté de notre réseau de canaux. Son trafic dépassera cette année 5 millions de tonnes que transporteront plus de 30,000 bateaux. Cette prodigieuse activité est due en grande partie à la découverte du bassin houiller du Pas-de-Calais, dont l'accroissement est si considérable qu'au dire de M. le rapporteur lui-même nous nous retrouverons dans quelques années, c'est-à-dire en 1905 au plus tard, dans la situation déplorable où nous nous trouvons en ce moment.

Il ne faut donc pas nous dissimuler que les mesures que nous allons prendre ne constituent qu'un expédient et qu'un palliatif.

Nous estimons que le devoir du Gouvernement est de prévoir, de ne pas nous acculer, dans l'avenir, à une situation analogue à celle qui nous est faite aujourd'hui. Une seule voie navigable reliant Paris au nord de la France est notoirement insuffisante. Il y a là un grand danger, et si un accident survenait au tunnel de Saint-Quentin, il en résulterait une véritable calamité publique : Paris serait privé de charbon, ce serait le chômage et la misère pour nos ouvriers mineurs, et nous serions à la merci des Anglais et des Allemands, dont nous sommes déjà les tributaires pour plus de 40 millions de tonnes, représentant 150 millions de francs par an. La France peut s'affranchir de ce lourd tribut et mettre le port de Dunkerque en état de soutenir la concurrence d'Anvers, en créant un canal direct du Nord vers Paris réclamer depuis de si longues années; il y a là une question d'intérêt général et de sécurité nationale.

Nos richesses en houille sont inépuisables. Je m'abrite sous la haute autorité de l'honorable M. de Freycinet, en citant au Sénat les paroles par lesquelles il indiquait ces richesses. Dans le remarquable

rapport sur la création du canal du Nord qu'il fit en 1883, M. de Freycinet s'exprimait ainsi :

« La moyenne des estimations des ingénieurs des mines porte à 40 milliards de tonnes la richesse présumée du bassin. Cet immense approvisionnement permettrait de soutenir une production de 20 millions de tonnes, double par conséquent de la production annuelle, pendant cinq cents ans et plus; telle est la pensée du nouveau canal du Nord, pensée qui fut suggérée au ministre des travaux publics lors de son voyage dans la région en 1878 et qui a fait l'objet du présent projet de loi.

Diminution du port pour Paris :

1 fr. 92 pour les houilles du bassin du Nord ;

2 fr. 40 pour les houilles du Pas-de-Calais.

Moyenne : 2 fr. 16 par tonne. »

L'un des précédents Gouvernements a fait, au Sénat comme à la Chambre des députés, des déclarations rassurantes au sujet du canal du Nord; il a pris l'engagement de poursuivre et de réaliser cette grande œuvre, d'accord avec les intéressés. Il s'est mis en relations avec les chambres de commerce; celle de Béthune notamment a engagé des relations qui ont été poursuivies jusqu'à un point très avancé, avec le Gouvernement de cette époque.

Je demande à M. le Ministre des travaux publics s'il a l'intention de persévérer dans la voie qui lui a été ouverte par le précédent Gouvernement, en prescrivant que des études soient faites dans un bref délai pour donner satisfaction aux intérêts que nous sommes chargés de défendre ici. (*Très bien ! sur divers bancs.*)

M. Krantz, ministre des travaux publics. — Messieurs, je remercie l'honorable M. Déprez d'avoir bien voulu reconnaître que le projet qui vous est actuellement soumis constitue une première satisfaction donnée aux intérêts généraux de l'industrie et du commerce de la région du Nord, et particulièrement aux houillères du Pas-de-Calais et du Nord.

Le canal de Mons à Paris n'est pas, je le sais, la solution qu'avaient en vue les mineurs du Pas-de-Calais, mais, néanmoins, c'est une amélioration considérable du régime actuel.

Le Gouvernement devait se préoccuper le plus promptement possible de dégager les canaux existants, encombrés par le mouvement si considérable qu'entraîne un trafic dont l'importance atteindra l'année prochaine 5 à 6 millions de tonnes. Ce résultat sera obtenu, dans l'état actuel de nos finances, avec une dépense totale de 41,500,000 fr. et dans un délai qui ne dépassera pas cinq ans.

Il existe une seconde solution, plus radicale, mais plus coûteuse: c'est la création du canal du Nord que le Sénat avait votée, en 1883, sur un rapport de l'honorable M. de Freycinet. La dépense totale était évaluée à 405 millions de francs et les travaux devaient durer onze années. Ce projet ne fut pas accepté par la Chambre des députés dans

son intégralité; elle le réduisit à la création d'une dérivation de la Scarpe autour de Douai et d'une nouvelle voie entre Arleux, sur la Sensée, et Noyon sur le canal latéral à l'Oise, pour doubler le canal de Saint-Quentin. Dans ces conditions, le coût de l'opération était réduit à 56 millions.

Devant le refus des intéressés de concourir dans une mesure quelconque à la réalisation de ce projet, le Sénat ne crut pas devoir délibérer sur le projet restreint qui lui était revenu de la Chambre et qui fut retiré définitivement en 1890.

A l'heure actuelle, la situation n'a pas beaucoup changé; la dérivation de la Scarpe autour de Douai a été déclarée d'utilité publique en 1890. Elle est actuellement terminée. Il en résulte une légère diminution sur la dépense totale du programme primitif, et la création de la section de Janville à Arleux n'entraînerait plus qu'une dépense de 49,350,000 fr.

Avec les disponibilités que l'on peut prévoir pour les prochaines années sur le budget des travaux publics, cette opération ne pourrait être achevée avant un délai de quelques années.

On ne peut donc songer, dans l'état actuel, à entreprendre un pareil travail sans un concours très sérieux. *Si M. le sénateur Déprez veut bien nous apporter, au nom de la chambre de commerce de Béthune et des houillères du Pas-de-Calais, des offres de concours*, nous les examinerons avec le très grand désir de résoudre définitivement la question de la création du canal du Nord.

Nous continuerons sur ce point les négociations que les précédents cabinets avaient entreprises, mais je ne peux pas cacher au Sénat qu'il est du plus haut intérêt de terminer le canal de Mons à Paris: c'est pourquoi j'ai l'honneur de demander à la haute Assemblée de vouloir bien voter immédiatement le projet actuellement en délibération. (*Très bien! très bien!*)

M. le président. Je donne lecture de l'article 1^{er} :

« ART. 1^{er}. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux à faire pour le doublement des écluses et l'amélioration de la voie navigable sur la section de la ligne de Mons à Paris comprise entre le confluent du canal de la Sensée, à Etrun, et la rivière d'Oise canalisée, à Janville, conformément à l'avant-projet dressé à la date du 11 septembre 1897 et modifié suivant avis du conseil général des ponts et chaussées des 14 octobre 1897 et 7 février 1898. »

Je mets aux voix l'article 1^{er}.

(L'article 1^{er} est adopté.)

M. le président. « Art. 2. — La dépense des travaux mentionnés dans l'article qui précède, évaluée à 44,500,000 fr., sera imputée sur les ressources annuellement inscrites au budget du ministère des travaux publics pour l'établissement et l'amélioration des canaux de navigation. » — (Adopté.)

Je mets aux voix l'ensemble du projet de loi.

(Le projet de loi est adopté.)

De la discussion qui précède, il faut retenir que le Gouvernement lui-même considère comme insuffisante la solution adoptée: la vraie solution, c'est le canal du Nord. Mais la séance sénatoriale du 15 novembre l'a pour longtemps enterré.

A la *Revue Noire*, nous ne nous payons pas d'illusions et nous savons fort bien que, quoi qu'on fasse, lorsque les travaux envisagés par le projet adopté définitivement par la Chambre et le Sénat seront exécutés, le Gouvernement, qui n'a jamais trop d'argent, resserrera à nouveau les cordons de sa bourse et ne s'occupera sérieusement du canal du Nord que lorsque les canaux actuels améliorés seront encore une fois devenus insuffisants.

Alors, ce sera la répétition de ce qui s'est passé cette fois-ci; nous en serons revenus au même point qu'aujourd'hui et nous aurons encore en face de nous les mêmes oppositions.

C'est regrettable, mais nous ne voyons qu'un seul moyen de vaincre l'inertie passive du budget: c'est de nous passer de lui.

Si les intéressés: houillères, industriels, chambres de commerce ne trouvent pas le moyen de prendre à leur compte la plupart des frais que comporterait l'établissement de la nouvelle voie navigable, le canal du Nord continuera de dormir, dans les cartons, du sommeil du juste qui l'étreint depuis plus d'un siècle.

* * *

Toutefois, si nous en croyions les propagateurs du *Péril Noir*, il serait bien inutile de nous bouleverser la cervelle pour ledit canal. D'ici quelques années, en effet, 5 à 10 tout au plus, la production houillère de notre bassin, affirment-ils, va devenir stationnaire pour diminuer ensuite.

La houille fournissant 80 0/0 du tonnage transporté par les canaux du Nord sur Paris, il est évident que le jour où cette marchandise commencera à faire défaut, les canaux perdront de leur encombrement. Le tout est donc de rendre ces derniers capables de nous mener sans accroc jusqu'à cette époque. Or, incontestablement, le projet d'amélioration adopté maintenant par la Chambre et le Sénat va permettre de doubler la capacité de débit de ces canaux.

Dans ces conditions, ceux-ci suffiraient donc amplement à tous nos besoins jusqu'au moment très proche où le transit atteindrait son maximum pour diminuer ensuite. Qu'est-ce que c'est qu'une dizaine d'années?

Et alors, pas besoin de canal du Nord, n'est-ce pas?

Pour notre part, nous avons toujours pensé et dit que la production houillère de notre bassin est encore loin d'avoir atteint son maximum. C'est ce qui nous permet actuellement de batailler en faveur de la grande voie navigable depuis si longtemps réclamée, persuadé que nous sommes que les capitaux qu'on pourrait engager dans une entreprise de ce genre auraient encore largement le temps d'en tirer une bonne rémunération.

Si nous nous en tenons d'ailleurs au rapport de M. de Freycinet, dont il est question plus haut, la richesse du bassin pourrait être évaluée à 10 milliards de tonnes.

Depuis que ce rapport est fait, on a reconnu, il est vrai, dans le bassin, quelques parties stériles; mais, par contre, on a également trouvé divers prolongements alors inconnus des faisceaux exploités.

De sorte, qu'avec une production de 20,000,000 de tonnes par an, il faudrait 500 ans pour épuiser le gisement.

Admettons même que nous n'ayons que 5 milliards de tonnes de charbon à notre disposition: nous pourrions pousser notre production annuelle jusqu'à 40,000,000 de tonnes, plus du double de ce que nous produisons actuellement, et l'exploitation pourrait encore durer 125 ans.

Ces chiffres nous rassurent complètement et démontrent l'inanité du *Péril Noir*.

Pour conclure, nous dirons donc: Ou, le *Péril Noir*, tel qu'on semble vouloir l'envisager maintenant, est immédiat, et alors il est inutile de songer au canal du Nord.

Ou, il n'y aura pas de *Péril Noir* de sitôt, et alors nous devons tous combattre vigoureusement pour l'élargissement de nos débouchés par la création de nouvelles voies navigables économiques et par l'abaissement des tarifs de chemins de fer.

Péril ou Canal: c'est l'un ou l'autre, mais pas l'un et l'autre.

E. L.

LE TARIF P. V. 107 NORD-OUEST

La question du transport des combustibles minéraux indispensables à l'activité industrielle et commerciale d'une nation, présente, notamment pour la France, par le fait de la concurrence étrangère et la localisation de nos centres producteurs, une importance primordiale, d'autant plus grande que la France est loin de se suffire à elle-même et doit faire appel, dans une forte proportion, aux produits étrangers.

Les tarifs 7, 107 et 307 qui règlent le transport des combustibles minéraux sur les réseaux français doivent être établis dans un esprit commercial élevé, afin de concilier, dans la plus grande mesure possible, les intérêts du producteur français et ceux du consommateur.

Le tarif P. V. 107 commun aux deux réseaux du Nord et de l'Ouest est un des plus importants par le fait de la présence, sur ces lignes, de la concurrence belge et anglaise. Ce tarif, tel qu'il existe actuellement, a été homologué le 29 novembre 1895. Il avait pour objet de faciliter aux houilles indigènes l'accès du réseau de l'Ouest et de concurrencer les charbons anglais arrivant par les ports français de la Manche. Il comprend un barème à base décroissante du système belge et est divisé en deux chapitres. Le chapitre A renferme un barème applicable aux envois par wagon complet d'au moins 10,000 kilog. de 38 gares du réseau du Nord, à l'exception de celles de Hautmont et de Jeumont, qui ne desservent pas de houillères françaises et ne sont que des points de transit pour les charbons belges qui, sans cette exception, auraient bénéficié d'avantages réservés seulement aux charbons français. Cependant les agglomérés de houille fabriqués dans les usines de la localité peuvent être envoyés de ces deux villes sur le réseau de l'Ouest.

Le chapitre B prévoit les prix applicables aux expéditions par 10 wagons de 10 tonnes des houillères du Nord aux gares terminus suivantes des lignes de la Seine-Inférieure : Cany, Saint-Valéry-en-Caux, Caudebec, Fécamp, Lillebonne, Le Havre, Montivilliers. Les prix sont ceux du barème A, avec une diminution de 15 0/0. Il avait été, en outre, spécifié, lors de l'homologation du tarif, que ces prix seraient étendus à toutes les gares du réseau de l'Ouest lors de la mise en exploitation du raccordement des lignes du Nord et de l'Ouest par Pontoise.

Or, dans le même temps, la Compagnie de l'Ouest, pour contrebalancer au profit des importateurs de houilles anglaises et du commerce des ports les avantages concédés par le nouveau tarif 107, avait soumis à l'homologation un remaniement complet de son tarif P. V. 7. Elle proposait d'appliquer un barème identique à celui du tarif 107 et d'ajouter un nombre considérable de prix fermes aboutissant à une réduction générale des taxes. La proposition se heurta à l'opposition du Comité consultatif, mais le Ministre des travaux publics l'homologa sous la réserve suivante : « Modification du tarif en vue d'assurer aux agglomérés de houille de fabrication française provenant des usines desservies par la Compagnie de l'Ouest des avantages équivalents à ceux que le nouveau tarif 107 attribue aux agglomérés de houille provenant des usines desservies par la Compagnie du Nord. »

La Compagnie de l'Ouest s'empressa alors de présenter un nouveau tarif pour ses agglomérés. Il était ainsi conçu : Dans un rayon de 180 kilom., barème G avec minimum de 4 fr. 90,

frais de gare compris ; au delà de 180 kilom., 0 fr. 02 par tonne et par kilomètre.

Cette proposition permettait à la Compagnie de l'Ouest de pousser les briquettes fabriquées dans ses ports jusqu'aux points de transit de son réseau avec ceux de l'Etat et de l'Orléans, mais rompait l'équilibre existant entre les prix de transport des agglomérés sur les réseaux de l'Ouest et du Nord. Le Comité consultatif émit, à la date du 29 juillet 1896, un avis défavorable à l'homologation.

Or, par suite de la mise en exploitation prochaine du raccordement par Pontoise, les Compagnies de l'Ouest et du Nord ont présenté, à la date du 18 juin 1898, une proposition tendant à étendre à toutes les gares du réseau de l'Ouest les prix prévus au barème B. Cette proposition ne peut soulever aucune objection et le Comité consultatif est disposé à donner un avis favorable. Mais les deux Compagnies déclarent que la modification si désirée n'entrera en vigueur que lorsque sera homologuée la proposition de l'Ouest relative aux agglomérés et repoussée par le Comité consultatif dans son avis du 22 juillet 1891.

Cette restriction ne doit pas être prise en considération, suivant le rapporteur de la question auprès du Comité, M. Bousquet, car la seule condition qui suspendait l'extension à tout le réseau de l'Ouest des prix du barème B était l'exécution du raccordement de Pontoise. Dans ces conditions, M. Bousquet a proposé au Comité, dans la séance du 26 octobre dernier, d'émettre l'avis qu'il y a lieu :

- 1° D'homologuer les additions proposées au tarif P. V. 107 ;
- 2° D'inviter les Compagnies de l'Ouest et du Nord à le mettre en vigueur sans attendre qu'il soit statué sur d'autres propositions ;
- 3° D'inviter l'Ouest à présenter un nouveau tarif pour les agglomérés de houille provenant d'usines situées sur ses lignes.

(Journal des Transports.)

LES SALAIRES DES MINÉURS

Dans un article publié par le *Réveil du Nord*, M. le député Basly, au nom des ouvriers mineurs, traite de fausse interprétation de la sentence arbitrale d'Arras du 27 mars 1891, celle qui consiste à dire que les salaires accordés aux mineurs d'une Compagnie houillère quelconque, par cette sentence, étaient égaux à la moyenne des salaires payés par cette Compagnie durant la période des douze mois qui ont précédé la grève de 1889, majorée de 20 0/0.

Dans l'esprit de M. Basly, cette moyenne serait non pas particulière à chaque charbonnage mais générale, car, dit-il, elle n'a pas été déterminée à l'aide de carnets particuliers à telle ou telle Compagnie, mais à l'aide d'une statistique générale émanant du ministère des Travaux publics. Or, cette statistique portait sur tous les ouvriers du fond de toutes les Compagnies du Nord et du Pas-de-Calais, sauf ceux de Ferfay et d'Anzin, qui avaient déclaré ne pas vouloir se soumettre à l'arbitrage.

Et M. Basly cite textuellement les termes de la sentence de 1891 concernant les salaires :

La conclusion du débat, acceptée par les deux parties, a été qu'il y avait lieu de prendre pour base des salaires de tous les ouvriers du fond les salaires de la période de douze mois qui a précédé la grève de 1889, en y ajoutant les deux primes de 10 0/0 (soit 20 0/0) qui ont été accordées depuis et qui seraient maintenues intégralement.

Cette base étant de 4 fr. 80, si on y ajoute les 20 0/0 de prime, on obtient le chiffre général de 5 fr. 76 que réclament actuellement tous les mineurs, car, dans la sentence, il n'est nullement question, disent-ils aussi, de faire une distinction entre les ouvriers des diverses Compagnies.

Enfin, M. Basly cite l'avis de plusieurs publicistes qui ont reconnu à l'époque que le taux moyen des salaires de tous les ouvriers à la veine était bien de 5 fr. 76.

En réalité, pour qui n'a pas été intimement mêlé aux négociations de l'arbitrage de 1891, les termes de la sentence alors rendue sont plutôt équivoques et celle-ci peut fort bien être interprétée différemment.

Les négociateurs d'alors sont évidemment plus autorisés que toute autre personne à expliquer, à commenter l'arbitrage. Cependant, et bien que nous n'ayons aucune raison de douter de la parole et de la bonne foi de M. Basly, nous estimons qu'en l'espèce deux affirmations valent mieux qu'une.

Or, M. Basly représentant les intérêts ouvriers, nous voudrions avoir l'avis de l'un des délégués patronaux à la conférence de mars 1891.

Parmi les directeurs actuels des charbonnages, il en est bien encore qui ont assisté à cette conférence. Pourquoi M. Basly ne s'assurerait-il pas que la façon de penser de ces messieurs est bien conforme à la sienne ?

Dans l'affirmative, on serait immédiatement fixée.

Dans la négative, cela démontrerait surabondamment que le texte de la sentence arbitrale de 1891 est beaucoup trop équivoque pour pouvoir servir de base à l'établissement d'une nouvelle convention comme celle qui verra probablement le jour au printemps prochain.

E. L.

L'EXPORTATION DES HOUILLES ANGLAISES

Voici quelles ont été les exportations des principaux districts charbonniers de la Grande-Bretagne pendant les 2^e et 3^e trimestres de l'année courante :

DISTRICTS	2 ^e TRIMESTRE		3 ^e TRIMESTRE	
	tonnes de 1.016 k.		tonnes de 1.016 k.	
Pays de Galles	1 164.391	1 750.087		
Ecosse	838.960	944.069		
Durham et Northumberland	2.709.486	2.815.159		
Yorkshire	549.575	718.590		

Les exportations de ces districts sur les ports français se sont réparties ainsi :

DESTINATIONS	PAYS DE GALLES		ÉCOSSE		DURHAM ET NORTHUMBERLAND		YORKSHIRE	
	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre						
PORTS	tonnes							
de la Manche	177.575	232.435	16.674	27.604	161.360	175.042	50.439	54.225
de l'Océan	216.393	261.714	60.766	87.028	175.251	242.994	417	8.025
de la Méditerranée	21.442	51.067	13.873	8.622	78.463	47.081	8.260	4.209
d'Algérie et Tunisie	5.325	17.384	28.981	24.241	38.946	40.581	—	6.417
Totaux	420.733	562.600	120.294	147.495	454.020	505.698	59.116	72.876

BULLETIN INDUSTRIEL

DEMANDE EN CONCESSION DE MINES

Par deux pétitions en date du 21 juillet 1898, M. Antoine Lumière père, domicilié à Lyon, 25, rue Saint-Victor, sollicite deux concessions de mines d'anthracite situées respectivement sur les territoires des communes des Allues et de Saint-Bon, arrondissement de Moutiers (Savoie).

La première aurait une étendue superficielle de 620 hectares et la seconde de 339 hectares.

DEMANDE EN RÉDUCTION DE CONCESSION DE MINES

Par une pétition en date du 24 juillet 1898, M^{me} Joséphine Camillérie, épouse Victor Bibal, domiciliée à Méthamis, propriétaire de la concession des mines de houille de Méthamis, sollicite une réduction du périmètre de la dite concession d'une superficie de 4,225 hectares. La concession réduite n'aurait plus qu'une étendue superficielle de 298 hectares et porterait sur les communes de Méthamis et de Blauvac, arrondissement de Carpentras (Vaucluse).

BIBLIOGRAPHIE

Le *Bulletin technologique* du mois d'octobre de la Société des anciens élèves des écoles d'Arts-et-Métiers contient une étude très intéressante et surtout très documentée sur les **Houilles du Tonkin et leur emploi sur les locomotives** faite par M. Solomiac, ancien ingénieur des charbonnages de Hongay.

Compagnie charbonnière de Pinkafô

On se rappelle que nous avons consacré, dernièrement, un court article à la Compagnie charbonnière de Pinkafô, en résumant l'étude de M. l'ingénieur Charpentier sur les charbonnages que cette Compagnie exploite en Hongrie.

Nous ne reviendrons pas sur l'importance du gisement lignitifère que possède la Compagnie, ni sur le bon marché exceptionnel du prix de revient du combustible et les conditions générales de l'affaire, qui assurent une exploitation fructueuse.

Mais afin d'établir que l'organisation de la mine est aussi complète que possible pour une production immédiate de 75.000 tonnes par an, pouvant être facilement portée à 130.000 tonnes, nous croyons utile de donner quelques détails sur les travaux de développement déjà effectués à la mine et sur l'outillage.

Les travaux de traçage s'étendent sous une superficie d'environ huit hectares. De la descenderie partent, à droite et à gauche, quatre galeries en direction espacées de 20 mètres environ l'une de l'autre et qui ont été poussées jusqu'à 200 mètres de chaque côté. Ces galeries sont bien entretenues, bien boisées et permettent à l'air de circuler facilement dans les divers chantiers. Elles sont reliées de place en place par des petits plans qui terminent le traçage des piliers longs de l'exploitation.

Le gisement est d'une remarquable régularité et comporte une épaisseur moyenne de 5 mètres. La direction de la couche est presque rectiligne pendant 200 mètres vers le Nord et 100

mètres vers le Sud. Le traçage, actuellement effectué, a mis à nu environ 250,000 tonnes de lignite de belle allure, prêtes à être abattues.

Le boisage des galeries est bien conditionné avec des cadres complets à chapeau renforcé.

La descenderie atteint, vers son extrémité, un niveau inférieur à celui du fond de la vallée et, par suite, reçoit une certaine quantité d'eau provenant des infiltrations du sol; un petit pulsomètre fonctionnant 6 heures par jour suffit amplement à son épuisement. Ce pulsomètre est capable d'élever 500 litres d'eau à la minute. Il est doublé par un second pulsomètre, prêt à être mis en service en cas de besoin et reçoit sa force motrice d'une chaudière locomobile consommant environ 100 kilos de lignite à l'heure. On évite ainsi de mettre en feu les grands générateurs, quand l'extraction est arrêtée et que l'épuisement seul doit être assuré.

Les wagonnets pleins, remontés le long de la descenderie par un câble métallique, qui va s'enrouler sur un treuil placé à la tête d'un plan incliné, sont déversés dans une trémie de triage et déchargés ensuite dans les bennes qui doivent les emporter à la gare de Pinkafô, sans qu'il soit nécessaire de les relever au moyen de monte-charges ou de chaînes à godets. Le treuil moteur peut remonter 12 tonnes à l'heure, soit 250 tonnes par jour et environ, en marche normale, 75,000 tonnes par an. Le treuil est actionné par une petite chaudière verticale consommant 70 kilos de lignite à l'heure.

Arrivés en haut du plan incliné, les wagonnets sont roulés à la main sur une passerelle qui conduit aux ateliers de triage, grands bâtiments en bois, solidement construits, où la division par catégorie de grosseur est faite au moyen de 6 trémies de 20 tonnes chacune, munies de grilles dont les barreaux sont placés à l'écartement voulu selon les catégories que l'on désire obtenir.

Le lignite est déversé directement des trémies de triage dans les bennes d'un système de transport aérien, qui constitue l'installation la plus importante de la Compagnie et qui a coûté à elle seule environ 400,000 francs. Cette voie aérienne court sur une longueur de cinq kilomètres environ et sert au transport des lignites jusqu'à la gare du chemin de fer de Pinkafô. Elle évite le transport par chariots qui aurait grevé le prix de revient de la tonne de 3 francs. La voie aérienne peut transporter par heure 21 tonnes de lignite jusqu'à la gare, soit 420 tonnes par jour, en tenant compte des arrêts ou des réparations, ce qui donne un total de 130,000 tonnes par an. On voit donc que la voie aérienne est à peu près susceptible de desservir deux plans inclinés semblables à celui qui est actuellement en service et qui, ainsi que nous l'avons dit, permet d'extraire 75,000 tonnes par an.

La machine motrice du câble aérien est une bonne machine horizontale de 70 chevaux, dont le fonctionnement est très régulier. Les générateurs qui sont affectés au service de cette machine consomment 210 kilos de lignite à l'heure. Ce sont des générateurs à grille système Kudlicz, permettant de brûler les poussières de lignite et d'obtenir un tirage régulier avec la pression constante qu'on désire.

Amenés par la voie aérienne jusqu'aux bâtiments de la gare spéciale de la Compagnie à Pinkafô, les lignites sont versés dans onze trémies semblables à celles de la mine et d'une contenance

de 8 tonnes chacune, et de là, directement dans les wagons, qui peuvent être expédiés immédiatement.

Les bâtiments de la Compagnie sont relativement importants. Ils comprennent un immeuble bien bâti pour le logement du directeur et l'installation des bureaux, les grands bâtiments de triage, de vastes magasins, une cantine pour les ouvriers et enfin la gare spéciale de la Compagnie à Pinkafô. En réalité, les travaux déjà effectués à la mine, le matériel et l'outillage ont occasionné une dépense qui se chiffre par plus d'un million de francs. Mais ces dépenses ont été, il faut le reconnaître, utilement employées, puisque l'organisation de la mine est arrivée au point où l'extraction peut être faite désormais sans interruption pour une production annuelle de 130,000 tonnes.

BULLETIN COMMERCIAL

MUSÉE COMMERCIAL ET COLONIAL DE LILLE

2, RUE DU LOMBARD,

Ouvert tous les jours de 10 h. du matin à 4 h. du soir.

La Commission administrative informe le public qu'elle vient de recevoir et tient à la disposition des visiteurs :

20 collections d'échantillons, principalement en tissus divers, de vente courante, sur les marchés de Charleroi, Copenhague, Bosna-Seraï, Galatz, Beyrouth, Bagdad, Mascate, Bombay, Yokohama, Sydney, Quito, Cordoba, Montevideo, Rio-de-Janeiro, Porto-Rico, Nouvelle-Orléans, New-York, Alger, Capetown et dans l'Afrique centrale.

Les visiteurs trouveront, en outre, dans la salle de lecture :

L'Afrique du sud, par Georges Aubert,

La Nouvelle-Galles du Sud,

Rapport de M. Henri Mager, mission à Madagascar,

Rapport de M. Lagrillière-Beauclerc, mission au Sénégal et au Soudan,

Le Passager, guide horaire des paquebots,

Le Moniteur des fils et tissus, de Paris,

L'Industrie textile, de Paris,

La Revue noire, de Lille,

reçus depuis le dernier avis et un grand nombre de journaux et publications déjà signalés et intéressants le commerce et l'industrie.

Des notices descriptives sont envoyées aux intéressés qui en font la demande au Secrétariat, 2, rue du Lombard, à Lille.

FRANCE

Charbons. — Le marché reste ferme, mais aucun changement ne se produit actuellement dans les cours. Au lieu de froids, nous avons eu jusqu'à présent un temps superbe, sec et chaud, magnifique été de la Saint-Martin, qui n'a nullement poussé à la consommation du combustible.

D'autre part, toutes les industries se rapportant aux textiles sont dans le marasme le plus absolu et, à Roubaix par exemple, dans certaines usines, on ne travaille plus qu'un jour sur deux. Cet état languissant de la branche industrielle la plus importante de la région et la moindre durée qu'aura, cette année, la campagne sucrière, favorisée encore par un temps excellent, font qu'en réalité, malgré le développement prodigieux de l'industrie métallurgique, on ne se plaint pas trop vivement du manque de charbon.

Et cependant, par suite de la grève des mineurs du Pays de Galle, nous devons disposer au commencement d'octobre d'environ 400,000 tonnes en moins de charbon qu'au début de l'automne précédent, car, à cette époque, nos importations présentaient un déficit de 200,000 tonnes et nos exportations un accroissement d'égale valeur par rapport aux importations et exportations de 1897. De plus, phénomène économique dûment

constaté, plus les salaires augmentent plus l'effet utile des ouvriers diminue.

En fait, on ne s'est pas vraiment plaint cette année du manque de wagons. D'ailleurs, depuis le mois de septembre, les expéditions sont inférieures à celles de l'année dernière. Ce résultat est évidemment dû à l'absence totale de stocks dans les mines et un peu à la précocité des approvisionnements dans les magasins particuliers, puisque pendant l'été les expéditions par chemins de fer n'ont jamais été, à beaucoup près même, si actives qu'en 1898.

Actuellement, nous sommes dans la quinzaine Sainte-Barbe, celle qui précède la fête des mineurs. C'est celle pendant laquelle la production et les expéditions sont les plus considérables de toute l'année. Dès le mois de décembre, le ralentissement est ordinairement très important : les sucreries et distilleries de betteraves ont d'ailleurs, pour cette époque, terminé leur campagne, pour la plupart.

Nous signalons plus loin la résolution prise par le syndicat des cokes belges de diminuer de 1 franc le prix du coke métallurgique pour l'année 1899, pour la Belgique seulement.

En annonçant cette nouvelle à ses lecteurs, l'un de nos confrères de la presse métallurgique indique, en outre, que le syndicat allemand consent une réduction de 1 fr. 25 sur le prix des cokes à consommer en Allemagne seulement, en 1899.

Rien n'est venu jusqu'ici confirmer cette information que nous avons tout lieu de croire erronée.

On nous a déjà demandé quelle répercussion la mesure prise par le syndicat belge pouvait avoir en France.

Nous ne pensons pas qu'elle puisse en avoir aucune, sauf, peut-être, une diminution dans les exportations de cokes français en Belgique.

En France, le prix de la fonte est fixé par le comptoir de Longwy à peu près seul, d'après celui du coke. Il ne peut donc guère s'y produire les anomalies, constatées si souvent chez nos voisins, du coke à bon marché lorsque la fonte est chère, ou réciproquement.

Nous ne fabriquons d'ailleurs pas encore assez de coke pour notre propre consommation. Ce produit est donc relativement rare. Or, les importateurs ne baissant pas leurs prix, les fabricants français n'ont aucune raison de diminuer les leurs quand partout les cokes et charbons à coke sont très recherchés et surtout quand la métallurgie française se trouve dans une période de grande prospérité.

C'est donc la fermeté la plus absolue qui continue de régner sur cette branche de combustibles. On paie de 19 à 20 francs le coke ordinaire et de 26 à 29 francs le coke de fonderie ; le coke lavé et concassé va jusqu'à 30 francs, le tout à la tonne prise à pied-d'œuvre.

Les briquettes et les boulets sont fort recherchés. Leurs prix sont fermes avec tendance à la hausse.

Dans les bassins houillers du Centre, les expéditions sont également limitées par la production et il y a aussi du retard dans les livraisons. On cote généralement les grelassons 27 fr., les grenus 20 francs, les briquettes 22 francs et le coke de haut-fourneau 25 francs. Les menus sont sans prix fixe.

* * *

Voici les chiffres de détail des expéditions de charbons anglais sur les ports français pendant le mois de septembre :

	1897	1898		1897	1898
	Tonnes	Tonnes		Tonnes	Tonnes
Boulogne . . .	8.915	6.567	Brest	4.391	7.287
Calais	2.543	3.757	Rochefort . . .	6.978	10.907
Dunkerque . . .	3.040	5.016	La Rochelle . .	21.691	20.177
Le Havre	48.975	49.425	Bordeaux	25.769	33.939
Dieppe	28.309	27.987	Bayonne	17.783	16.445
Fécamp	4.218	2.717	Autres ports		
Caen	21.700	25.336	de l'Océan . . .	60.324	64.137
Trouville	4.130	8.741	Marseille	66.311	38.580
Rouen	39.158	38.842	Oran	1.728	3.556
Saint-Nazaire . .	61.144	74.336	Bône	»	»
Nantes	14.789	15.970	Tunis	1.400	1.050
Charente	4.456	3.013	Alger	25.265	30.182
Saint-Malo . . .	19.059	15.321	Philippeville . .	1.900	1.770

* * *

Les expéditions de combustibles par voie ferrée ont atteint les chiffres suivants, en wagons de 10 tonnes, pendant la première quinzaine de novembre, pour 12 jours de travail :

	1898	1897	Différence
			1898
Département du Nord	12.509	12.847	— 338
» du Pas-de-Calais	36.373	36.350	+ 23
Totaux	48.882	49.197	— 315

Les expéditions sont toujours inférieures à celles de l'année dernière. La moyenne des envois, par jour ouvrable, a été de 4,073 wagons pour la période considérée de 1898.

Fontes, fers et aciers. — La situation du marché sidérurgique ne se modifie que pour s'améliorer continuellement.

Les usines et ateliers divers regorgent partout de travail.

Dans le Nord, les ateliers de construction de la Madeleine, ceux de la Bleuze-Borne d'Anzin et ceux d'Hautmont ont pris d'importantes commandes pour le Métropolitain. A Dourges, il va s'établir, sous le nom de *Boulonneries du Pas-de-Calais*, une usine dont le titre seul indique la spécialité. Nous savons que M. R. Sartiaux, d'Hénin-Liétard, et la plupart des directeurs de mines sont engagés dans l'affaire. C'est un excellent patronage qui permet de bien augurer de l'avenir de cette Société. Le directeur en sera, dit-on, M. Maurice Falice.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Sirot-Mallez, maître de forges à Thiant et député du Nord. C'est l'une des plus sympathiques figures du monde métallurgique du Nord qui disparaît.

Dans le Nord et l'Est, on continue de coter le fer n° 2 à 16 fr., tandis que les tôles sont à 19 fr. A Paris, les fers valent 16 fr. 50 et les planchers 18 fr.

Les importantes commandes des Compagnies de chemins de fer et de la Marine donnent également aux usines du Centre une activité sans pareille. Les résultats financiers de l'exercice dernier sont partout des plus satisfaisants et les dividendes sont généralement augmentés. Avec le nouveau programme de réfection de la flotte, qu'on commence à exécuter, et après l'alerte que nous venons d'avoir avec l'Angleterre, on s'attend encore à de plus nombreuses et importantes commandes de la Marine, aussi la situation paraît-elle assurée pour longtemps. Les fers sont vendus de 17,50 à 18 fr.

Nous sommes heureux de féliciter MM. Bourée-Thibaut et Cie du succès qu'ils viennent de remporter dans les récentes adjudications relatives à l'agrandissement des abattoirs de Lille (voir aux résultats d'adjudications).

BELGIQUE

Charbons. — Le fait saillant du marché, à l'heure actuelle, est la résolution prise par le Syndicat des cokes de réduire de 1 fr. le prix de ces derniers dans l'intérieur du pays.

Nous annonçons déjà cette décision dans notre dernier bulletin sans pouvoir donner aucun détail. Aujourd'hui que la chose est définitivement acquise, nous pouvons nous étendre un peu plus longuement.

Nous avons tenu nos lecteurs au courant des négociations entreprises entre les producteurs de fonte et les fabricants de coke. Les premiers soutenaient que, le prix du coke étant à 19 fr. et celui de la fonte ne dépassant pas 50 fr., il leur était impossible dans ces conditions de travailler avec profits. Ils déclaraient alors que si les fabricants de coke ne voulaient pas abaisser leur prix, ils éteindraient un certain nombre de hauts-fourneaux, ce qui aurait peut-être pour résultat de faire hausser le prix de la fonte, mais en restreignant considérablement les débouchés du coke. Les cokiers ne pouvaient donc que perdre à acculer les fabricants de fonte à cette extrémité.

Les négociations étaient interrompues sur ces déclarations lorsque parurent les résultats financiers de l'exercice 1897-1898 d'un certain nombre de sociétés métallurgiques. La plupart des bilans accusaient des bénéfices moindres que ceux de l'année précédente. C'était la meilleure démonstration du bien-fondé de la résistance des métallurgistes.

Les cokiers se sont sans doute alors aperçus qu'en maintenant quand même leur prix, ils travailleraient à l'encontre de leurs intérêts, et ils ont cédé.

Le nouveau prix de base consenti est de 18 fr. 50, mais une remise est accordée, après exécution des contrats, qui ramène à 18 fr. le prix réel du coke de haut-fourneau. Dans ces conditions, le prix du coke mi-lavé doit être d'environ 19 fr. et celui du coke de fonderie de 21 à 22 fr.

Il ne faut pas oublier que ces prix ne s'appliquent qu'aux usiniers belges. Par suite de l'entente qui existe entre le Syndicat rhénan et le Syndicat belge des cokes, les hauts-fourneaux du Luxembourg et de la Lorraine continueront de payer 19 francs, mais les importations de coke en Belgique, qui ont été très réduites en 1898, seront très probablement encore en décroissance en 1899, par suite de cette diminution de prix.

Bref, il semble qu'il y ait maintenant concordance entre les prix du coke à 18 fr., de la fonte à 50-52 francs et du fer à 13 fr. 50-13 fr. 75.

En ce qui concerne les diverses catégories de charbons, la situation reste inchangée.

La douceur de la température ne porte pas à la consommation des sortes domestiques, et conséquemment les prix n'ont aucune raison de s'élever. Le tout-venant se maintient donc de 13 à 16 francs ; les charbons classés sont fermes de 17 à 24 francs.

Les charbons industriels sont toujours très demandés, principalement par la métallurgie, et leur tendance est excessivement ferme. On cote toutefois sans changement les fines maigres de 7 fr. 50 à 7 fr. 75, les quarts-grasses à 10 fr., les demi-grasses à 11 francs et les grasses de 11 fr. 50 à 12 francs. Le tout-venant à longue flamme pour four est ferme à 13 francs.

Fontes, fers et aciers. — Après la hausse que nous avons enregistrée dans nos précédents bulletins, le marché sidérurgique

est resté excessivement ferme et un nouveau pas en avant sera encore bientôt effectué si la situation actuelle se maintient quelque peu. Les aciéries surtout sont entièrement débordées de commandes.

Nous avons vu que les producteurs de fonte avaient réussi à faire baisser le prix du coke. Cette baisse coïncidant avec la hausse de la fonte et des produits sidérurgiques assure une bonne période d'activité aux hauts-fourneaux. La fonte d'Athus se vend 52 francs, ce qui représente environ 56 francs à Charleroi.

Les barres de fer n° 2 sont aujourd'hui à 13 fr. 50, tandis que les tôles de fer valent 15 fr. 50 et celles d'acier 16 fr. 50, pour le pays : c'est une hausse de 0 fr. 50 pour les tôles et 0 fr. 25 pour les fers en barres ; les tôles de fer fines sont payées 19 francs, celles d'acier doux 20 fr. 50 et celles d'acier extra-doux 22 francs.

La Société de Grivegnée, près Liège, a rallumé dernièrement son haut-fourneau, qui marche en allure d'affinage à raison de 100 tonnes par 24 heures.

ALLEMAGNE

Les mines dépendant de la direction de Bonn ont produit pendant les neuf premiers mois de l'année : 8,243,783 t. de houille contre 7,695,823 t. en 1897 et 1,934,252 t. de lignite contre 1,629,068 t. en 1897.

Pour la direction de Dortmund, la production des trois premiers trimestres de l'année a été de 37,656,341 t., en augmentation de 1,905,879 t. ou 5,53 0/0 par rapport à celle de la période correspondante de 1897.

Pendant le mois d'octobre, il est arrivé à Hambourg les quantités suivantes de combustibles :

D'ANGLETERRE	Northumberland et Durham	103.214 t.	contre 99.873 t. en 1897
	Middland	43.905	» 43.224 »
	Ecosse	44.727	» 59.327 »
	Pays de Galles	4.732	» 4.918 »
	Coke de gaz	1.767	» 2.731 »
	Totaux	198.345	» 210.073 »
De Westphalie		158.875	» 129.763 »
	Ensemble	357.220	» 339.836 »

soit 17,384 t. de plus qu'en octobre 1897.

Du 1^{er} au 16 octobre, les mines du bassin de la Ruhr ont expédié 180,160 wagons de 10 tonnes de combustibles contre 172,960 l'année dernière, celles de la Sarre 29,022 contre 27,890 et celles de la Silésie 67,968 contre 64,545. En tout, 277,150 wagons contre 265,395 l'année dernière, soit 4,4 0/0 en plus.

Voici les tableaux du mouvement commercial de la houille et du coke dans l'empire allemand, pour les neuf premiers mois des années 1898 et 1897 :

PROVENANCE	HOUILLE		COKE	
	1898 tonnes.	1897 tonnes.	1898 tonnes.	1897 tonnes.
Port libre Hambourg	—	—	14.041	14.582
Belgique	391.909	413.938	147.882	210.377
France	10.453	10.534	26.508	21.242
Grande-Bretagne	3.258.823	3.437.841	29.987	55.337
Hollande	84.932	62.695	—	—
Autriche-Hongrie	446.955	426.696	21.949	16.698
Divers	5.339	10.941	1.033	1.185
TOTAUX	4.198.411	4.362.645	241.400	319.421

DESTINATIONS	EXPORTATIONS			
Port libre Hambourg . . .	556.324	476.515	6.929	5.505
Port libre Bremerhaven . .	496.920	—	—	—
Belgique	958.668	743.367	104.835	157.176
Danemark	49.588	14.276	13.181	8.384
France	497.018	474.125	569.456	709.955
Grande-Bretagne	47.072	35.254	—	—
Italie	87.971	13.497	23.959	42.410
Hollande	2.734.565	2.508.663	97.243	61.193
Norvège	—	—	9.137	3.540
Autriche-Hongrie	3.954.335	3.496.715	424.594	419.178
Russie	348.188	203.856	158.789	121.656
Suède	48.173	12.447	18.526	6.296
Suisse	748.938	646.326	75.065	61.040
Australie anglaise	—	—	28.179	7.512
Mexico	—	—	19.573	10.381
Divers	76.800	128.179	28.143	9.093
TOTAUX	10.244.560	8.753.220	1.577.639	1.593.319

Le marché charbonnier est toujours aussi bien tenu. Les charbons de four et les fines à coke continuent à être excessivement rares, et sans le syndicat westphalien, il est probable que leurs prix seraient encore majorés. C'est ce dernier qui est cause, en effet, que les cours restent sans changement malgré l'abondance des demandes pour toutes les sortes de combustibles.

Jusqu'à présent, on ne s'est pas sérieusement plaint du manque de wagons. Le déficit constaté dans le rendement cultural des betteraves en rend d'ailleurs disponible un certain nombre que la sucrerie réclamait les années précédentes. Aussi le syndicat rattrape-t-il assez bien, en ce moment, les retards qu'il avait dans de nombreuses fournitures.

Aux bourses d'Essen et de Düsseldorf, il n'y a aucun changement à signaler dans les prix, mais la fermeté est toujours très grande, la tendance reste à la hausse sur toute la ligne.

Fontes, fers et aciers. — L'activité la plus grande continue de régner dans les ateliers de construction, les forges et les aciéries. Les cours sont très fermes et à la bourse de Düsseldorf du 3 courant le prix de la fonte Thomas a été porté de 72 fr. 50 à 75 fr.

La production totale de la fonte, en Allemagne, a été de 614,497 t. pendant le mois de septembre dernier contre 616,773 t. en août 1898 et 581,674 t. en septembre 1897. Cette production comprend 116,705 t. de fonte de puddlage, 45,072 t. de fonte Bessemer, 339,618 t. de fonte Thomas et 113,102 t. de fonte de roulage.

ANGLETERRE

Charbons. — Le prix des charbons à gaz du Durham reste ferme à 11 fr. 87, mais les contrats sont presque tous renouvelés et l'activité est bonne dans tous les charbonnages. Le charbon de soute vaut de 10 fr. 30 à 10 fr. 60. Dans le Northumberland, l'extraction est moins vive et a même dû être un peu réduite, l'élévation des frets entravant les expéditions d'une part, et d'autre part la Baltique n'étant plus accessible par suite de la saison. Les cours en ont été affectés et se tiennent maintenant de 11 fr. 87 à 12 francs pour les meilleurs charbons de machines et à 7 fr. 18 pour les menus.

Les maîtres de forges du Cleveland ont renouvelé leurs marchés de coke au prix de 19 fr. 06 pour tout le premier semestre de l'année 1899. C'est une hausse de 1 fr. 87 sur le prix des contrats précédents.

En Ecosse, le marché est actif, mais les exportations sont également enrayées par le taux trop élevé du fret. Les prix faiblissent, principalement ceux des charbons à vapeur. On cote, franco bord Glasgow, le meilleur vapeur 11 fr. 87, le Ell 11 francs à 11 fr. 25, le Wishaw Main 10 fr., le Splint 11 fr. 25 à 11 fr. 55.

Dans le Yorkshire, l'animation est bonne et les prix sont très fermes, quelques grèves locales restreignant forcément la production. Le meilleur Silkstone vaut de 11 fr. 87 à 12 fr. 50, la seconde qualité de 9 fr. 37 à 10 fr. 62 et le meilleur Barnsley pour foyers domestiques de 10 fr. 62 à 11 fr. 25.

Dans le Pays de Galles, les récentes commandes de la marine anglaise, s'élevant à 200,000 tonnes, ont bien raffermi le marché. Les livraisons s'échelonnent jusqu'à la fin de juin 1899. Après la grève de cet été, l'importance de ces commandes n'a rien qui doive étonner, il est toutefois intéressant de constater que les prix obtenus de l'Amirauté par les charbonnages sont sensiblement les mêmes que ceux payés par les clients ordinaires. Cela prouve évidemment que l'Amirauté ne croit pas à une baisse prochaine des prix, en quoi elle est d'ailleurs de l'avis de tout le monde. Le meilleur charbon à vapeur est vendu maintenant de 16 fr. 25 à 16 fr. 87, la seconde qualité de 13 fr. 12 à 13 fr. 75, ainsi que le Dry. Les meilleurs menus à vapeur sont payés de 7 fr. 18 à 8 fr. 12, les secondes qualités de 5 fr. à 6 fr. 25. Le meilleur charbon domestique vaut de 16 fr. 25 à 17 fr. 50; le n° 3 Rhondda, gros, de 15 fr. 62 à 16 fr. 87 et le n° 2 Rhondda, gros, de 10 fr. 62 à 11 fr. 25.

Les briquettes de 1^{re} qualité sont payées 15 francs. Le coke de haut-fourneau est coté de 20 francs à 21 fr. 87, le coke ordinaire de fonderie de 23 fr. 12 à 23 fr. 74 et le coke de 1^{re} qualité de 29 fr. 37 à 30 francs.

Les frets sont toujours très élevés, principalement pour les ports de la Tyne que les armateurs abandonnent un peu au profit de Cardiff et de Newport. Les rapports ambigus de la France avec l'Angleterre gênent d'ailleurs considérablement les transactions.

Fontes, fers et aciers. — La spéculation a absolument bouleversé la situation du marché des fontes et surtout des warrants à Middlesbrough, aussi les affaires sérieuses se restreignent-elles de plus en plus.

La fonte Cleveland n° 3 vaut actuellement 57 fr. 50 pour la consommation, tandis que pour celle destinée au warrantage les producteurs demandent jusqu'à 59 fr. 37. Les autres qualités de fonte Cleveland sont tout aussi fermes. Le n° 4 de moulage est à 55 fr. 62, la fonte grise d'affinage à 53 fr. 75 et les fontes truitée et blanche à 52 fr. 50.

Depuis 1890, les prix n'ont pas été si élevés. Depuis le commencement du mois d'octobre, les warrants Cleveland ont augmenté de 6 fr. 22 et pour les quatre derniers mois la hausse a été de 10 fr. 93.

Les numéros mélangés de fonte hématite de la côte Est s'obtiennent à 68 fr. 12, le minerai rubio étant à 18 fr. 75.

Les exportations de fonte du district de Cleveland sont excessivement faibles.

A Glasgow, l'état du marché laissé à désirer. On a cependant coté comme ci-dessous :

Warrants N ^{os} mélangés.	62 fr. 03
Warrants hématites	70 fr. 67
N ^o 3 de Middlesbrough	62 fr. 18
Hématites de Middlesbrough	68 fr. 43

	N ^o 1	N ^o 3		N ^o 1	N ^o 3
Coltness.....	72 50	63 75	Glengarnock....	67 15	61 55
Calder... ..	70 »	63 45	Clyde.....	69 35	62 80
Carron.....	70 60	63 75	Govan.....	69 35	62 50

L'industrie sidérurgique voit sa situation s'embellir de jour en jour. Les constructions navales surtout jouissent d'une activité sans précédent, aussi les prix s'élèvent-ils sans arrêt. Les tôles d'acier pour navires sont cotées 166 fr. 52, les cornières d'acier 160 fr. 27, les tôles en fer pour navires 157 fr. 15 et les cornières de fer 150 fr. 90. Les tôles fines d'acier sont payées 194 fr. 80 et les rails 116 fr. 22, pris aux usines.

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE LILLE

COUPONS DÉTACHÉS. — 31 octobre : Aniche, 50 fr. — 1^{er} novembre : Anzin, 100 fr.; Crédit du Nord, net 3 fr. — 15 novembre : Béthune (Bully-Grenay), coup. n^o 69, brut, 25 net, nom. 24 fr., port. 21 62; Bruay, act. ent. coup. n^o 82, brut, 300 net, nom. 300 fr., port. 287 25; Bruay 20^{me}, coup. n^o 82, brut, 15 net, nom. 15, port. 14 35; Vicoigne-Nœux, net 375 fr.

COUPONS ANNONCÉS. — 30 novembre : Aniche, 50 fr. — 1^{er} décembre : Liévin, 25 fr.; Denain et Anzin 12 50; Ateliers du Nord de la France, 35. — 31 décembre : Aniche, 50 fr. — 2 janvier 1899 : Ferfay, 25 fr.

MINES DE VICOIGNE ET DE NŒUX

Pendant l'exercice 1897-98, le nombre des puits en exploitation a été de huit, comme pour l'exercice précédent, dont un à Vicoigne et sept à Nœux.

La production totale s'est élevée à 1,536,040 tonnes, en augmentation de 100,803 tonnes sur celle de l'exercice 1896-97.

Voici le détail des houilles extraites ainsi que leur provenance.

CONCESSION	DÉSIGNATION DES FOSSES	PRODUCTION EN TONNES	NATURE DES CHARBONS
Mines de Vicoigne	Le Bret.	135.727	Charbon maigre.
	Davaine	282.641	
	Parsy	251.794	Charbon demi-gras
	De Bracquemont	101.812	
Mines de Nœux	Wallerand	296.859	Charbon gras à courte flamme.
	Dupont	177.359	
	De Marsilly	172.102	Charbon gras à longue flamme.
	Bonnel	117.746	
	Total général.	1.536.040	

Les ateliers de lavage de Nœux ont traité au cours de l'exercice 1897-98, 807,342 tonnes 5 de charbon brut pour 300 jours de travail, soit 2,691 tonnes 14 par jour.

Ce tonnage s'est décomposé comme suit : 353,267 t. 8 de charbon lavé livré au commerce ; 100,780 t. 5 livrées aux agglomérés

et qui ont produit 110,532 tonnes 5 de briquettes ; 109,021 t. 3 livrées à la carbonisation et qui ont donné 88,523 t. 4 de coke ; 92,663 t. 9 de schlamms et d'intermédiaires livrées aux consommations des fosses, des ateliers et des ouvriers, et 151,606 t. de pierres restées comme déchets de lavage.

Au 1^{er} juillet 1897, le stock était de 88,413 tonnes, se répartissant ainsi :

74,845 t. de charbon de diverses natures, dont 35,000 t. de schlamms pour nos machines ; 10,756 t. d'agglomérés, dont 5,000 t. de stock obligatoire pour la Marine nationale ; 2,812 t. de coke et poussier de coke. Ce stock se trouvait réduit, au 30 juin 1898, à 55,972 t. 5, savoir : 43,723 t. de charbon de diverses catégories, dont 31,000 t. de schlamms pour nos machines ; 5,259 t. d'agglomérés, dont 5,000 t. de stock obligatoire pour la Marine nationale ; 6,990 t. 5 de coke et de poussier de coke.

Il a été vendu pendant l'exercice : 1,092,211 t. 4 de houille brute ou lavée ; 114,530 t. 6 d'agglomérés ; 84,191 t. 3 de coke.

La différence entre le total de l'extraction et celui des ventes représente la consommation des divers établissements de la Compagnie et de son personnel et les pertes résultant du lavage et de la carbonisation.

Mines de Vicoigne. — La machine d'extraction de la fosse Le Bret (n^o 4) a été munie d'un évite-molettes, système Reumaux. Il a été ajouté au criblage de cette même fosse un appareil doseur se composant de trémies, chaînes à godets, etc., en vue de déposer en proportions définies, dans chaque wagon, les fines et les grains.

Mines de Nœux. — A la fosse de Bracquemont (n^o 1), un treuil de 30 chevaux a été monté pour servir à l'approfondissement de cette fosse. Une bascule pour peser les wagons à la sortie du criblage a été installée à la fosse de Marsilly (n^o 4), ainsi que de nouvelles voies de garage. A la fosse n^o 5 bis, l'aménagement de cette fosse, commencé l'année dernière, a été poursuivi. Il a été installé sur la fosse n^o 7 bis un gros treuil de trente chevaux, pour achever le fonçage de cette fosse. Indépendamment des travaux ci-dessus, nous avons établi des appareils évite-molettes Reumaux sur la machine d'extraction aux fosses n^{os} 2, 3, 4, 5, 6 et 7. Nous allons commencer dans l'exercice 1898-99 le fonçage de la fosse n^o 8 sur le terroir de Verquin, près Béthune, dont les terrains viennent d'être achetés, ainsi que celui de la fosse n^o 3 bis. Nous avons bâti soixante-quinze maisons nouvelles à la cité Sainte-Barbe, à Nœux, et ouvert deux nouvelles rues pour donner à cette cité des communications faciles avec la route nationale. Les vingt-quatre maisons commencées en juin 1897, à la cité de Barlin, ont été achevées.

Usines. — Aux usines, les trente fours à coke, système Collin, commencés l'année dernière, ont été terminés et fonctionnent ; ils ont été munis d'une défourneuse électrique et d'une repelleuse mécanique. Un atelier de préparation mécanique des charbons, pouvant répondre à l'alimentation de cent vingt fours, a été installé, ainsi qu'un groupe de quatre générateurs Belleville, chauffés par les gaz provenant des trente fours ci-dessus. L'installation d'une usine centrale d'électricité a été commencée ; elle sera alimentée en vapeur par les générateurs Belleville. Nous avons entrepris l'établissement et la construction de tout ce qui concerne la récupération et la distillation des sous-produits des gaz des nouveaux fours à coke construits et de ceux à construire.

Rivage. — Au rivage, nous allons installer une nouvelle machine élévatoire pouvant débiter cinq mille mètres cubes d'eau en vingt-quatre heures.

Ateliers. — Par suite du développement de nos travaux, nos ateliers de Nœux ont reçu une augmentation importante de machines-outils, et la force de la machine-motrice a été doublée.

Voici le tableau des dépenses de premier établissement effectuées en 1897-98.

Dépenses de premier établissement effectuées en 1897-98

I. — Mines de Vicoigne. — Néant.

II. — Mines de Nœux. — Dépenses pour l'exploitation.

<i>Fosse n° 1.</i> — Installation d'un 2 ^e ventilateur « Mortier » (solde des travaux)	Fr. 1.061 93
<i>Fosse n° 2.</i> — Installation d'un crible « Coxe »	30.604 83
<i>Fosse n° 3.</i> — Fonçage d'un 2 ^e puits (Commencement des travaux)	2.073 69
<i>Fosse n° 5.</i> — Aménagements nouveaux du 2 ^e puits.	102.527 89
<i>Fosse n° 6.</i> — Installation d'un ventilateur « Guibal »	3.201 39
<i>Fosse n° 7.</i> — Puits d'aérage. — Installation d'un ventilateur « Guibal » venant de la fosse n° 4	114.383 29
<i>Fosse n° 8.</i> — Dépenses préliminaires pour le puits et pour le tracé du chemin de fer.	1.084 49
<i>Usines.</i> — Construction de laboratoire et bureaux (solde des travaux). — Installation d'un atelier de concassage	27.657 01
<i>Constructions diverses.</i> — Acquisitions de terrains. — Installation d'un épurateur « Desrumeaux » au château d'eau (solde). — Doublement de la machine motrice aux ateliers et installation de machines-outils. — Maisons d'employés. — Maisons isolées. — Sondage à Verdrel (Commencement des travaux).	382.814 90
<i>Matériel et Mobilier.</i> — Machine d'extraction et molettes en fonte pour le 2 ^e puits de la fosse n° 5. — 2 Ventilateurs « Guibal » — Mobilier pour le laboratoire des usines. — Une 2 ^e machine motrice pour les ateliers. — 2 tours à métaux. — 4 machines-outils. — 20 wagons en fer à 2 caisses. — Chevaux. — Objets mobiliers.	302.872 81
	<hr/> 968.882 23
Moins : Amortissements sur chevaux et rentrées diverses	73.799 90
	<hr/> 895.082 33

DÉPENSES POUR LES NOUVEAUX FOURS A COKE ET LA RÉCUPÉRATION

<i>Usines.</i> — Construction d'une batterie de 20 fours à coke à récupération (solde des travaux). — Travaux pour l'installation de 2 batteries de 30 fours à récupération et construction de l'une de ces batteries	919.160 18
Ensemble	<hr/> 1.814.242 51

La situation financière de la Compagnie a permis de porter le dividende de l'exercice 1897-98 à sept cent cinquante francs par action, net d'impôt, d'amortir complètement les travaux neufs exécutés en vue de l'exploitation proprement dite et une partie des dépenses d'installation de nos nouveaux fours à coke et de la récupération de leurs sous-produits.

Société anonyme des Usines de Libercourt

Les actionnaires de la Société anonyme des usines de Libercourt (distillerie de goudron) ont tenu leur assemblée générale annuelle le 10 novembre, sous la présidence de M. A. Toulemonde, de Roubaix.

Le rapport du Directeur démontre que la situation de la Société s'est considérablement améliorée depuis l'an dernier et que, dès maintenant, l'avenir peut être envisagé avec confiance.

Il va d'ailleurs être procédé, pendant l'exercice courant, au remplacement intégral des installations actuelles de la distillerie de goudron par d'autres mieux comprises et beaucoup plus modernes. On estime à 100,000 fr. la dépense à faire de ce chef.

M. Buchet, agent général des mines d'Ostricourt, ayant signalé l'énorme avantage que procurerait la fabrication des briquettes à la Société, qui pourrait réaliser, actuellement, sur cette fabrication un bénéfice *minimum* de 3 francs à la tonne, il a été convenu que le Conseil allait étudier rapidement la question. S'il apparaît à celui-ci que le gain peut être aussi important que l'a annoncé M. Buchet, qui, d'ailleurs, est mieux placé que quiconque pour être bien renseigné à ce sujet, l'usine à briquettes sera sous peu remise en marche.

En ce qui nous concerne, nous estimons que le chiffre indiqué par M. Buchet n'est nullement exagéré et qu'en s'attachant principalement à fournir des produits de petites dimensions pour foyers domestiques, le bénéfice réalisé sera encore beaucoup plus élevé.

M. A. Toulemonde, dont le mandat avait pris fin, a été réélu par acclamation, et, une autre place d'administrateur étant vacante, M. A. Lecocq, l'habile administrateur de Crespin et d'Ostricourt, où ses aptitudes commerciales et financières sont si prisées, a été nommé à l'unanimité.

M. Dandoit, commissaire des comptes, a vu également renouveler son mandat.

MINES DE LENS

Pendant le cours de l'exercice commençant le 1^{er} août 1897 et se terminant le 31 juillet 1898, il a été extrait en bon charbon 2,699,600 t., et en escaillage 146,584 t., total 2,846,184 t.

Répartition du tonnage ci-dessus, et comparaison avec celui de l'exercice précédent :

DÉSIGNATION DES FOSSES	PRODUCTION en 1897-98	PRODUCTION en 1896-97	DIFFÉRENCE	
			EN PLUS	EN MOINS
Fosse N° 1	»	»	»	»
» 2	305.009 t	291.651 t	13.358 t	»
» 3	344.508	332.159	12.349	»
» 4	249.498	246.581	2.917	»
» 5	260.622	198.338	62.284	»
» 6	217.342	223.609	»	6.267 t
» 7	234.223	260.206	»	25.983
» 8	367.211	362.065	5.146	»
» 9	233.391	215.635	17.756	»
» 10	19.192	7.115	12.077	»
» 11	295.042	260.231	34.811	»
» 12	320.146	262.956	57.190	»
TOTAUX	2.846.184	2.660.536	217.898	32.250

La production de l'exercice dépasse donc d'environ 186,000 tonnes celle de 1896-1897 ; un peu plus de la moitié de cette

augmentation est la conséquence de l'activité croissante de nos industries annexes : briquettes et coke métallurgique. Notre usine à récupération de Pont-à-Vendin continue à donner des résultats de plus en plus satisfaisants ; nous recueillons ainsi le fruit des améliorations considérables apportées à nos installations.

Les salaires de nos ouvriers se sont ressentis de la bonne marche de notre Société ; ils sont : pour l'ouvrier à la veine, avantages accessoires non compris, de 1,756 fr. 76 et pour l'ouvrier de toute catégorie, fond et jour réunis, de 1,384 fr. 05.

Le bénéfice brut de l'exercice a été de 9,034,718 fr., réduit à 6,495,000 fr. par l'amortissement.

Sur ce dernier chiffre, on a consacré un peu plus de la moitié au dividende (3,593,000 fr.) à raison de 1,150 fr. par action entière, et 2,723,000 fr. sont en réserve pour travaux.

Les dépenses de premier établissement effectuées en 1897-1898 ont atteint presque exactement le chiffre prévu, soit 3,862,034 f. 88, mais l'utilité reconnue de donner plus d'extension à nos ateliers de lavage et de fabrication d'agglomérés, aux cités ouvrières et constructions scolaires, aux batteries de générateurs, usines de sous-produits, fours à coke, etc., a élevé notablement les prévisions de dépenses à effectuer sur le même chapitre dans le courant des deux exercices prochains. Elles sont de :

1898-1899	4,151,988 fr.
1899-1900	1,974,400 fr.

Fosse n° 1. — Nous avons, au cours de l'exercice, poursuivi l'aménagement souterrain de l'accrochage nouveau, ainsi que le creusement des galeries préparatoires et terminé l'installation du ventilateur de secours et de la batterie des 6 nouvelles chaudières.

Fosse n° 2. — L'augmentation de production de 13,358 tonnes a été fournie pour les deux tiers par les grandes veines Beaumont, Alfred et Dusouich, et, pour le surplus, en grande partie par les veines Théodore et Edouard. Dans ces deux veines, des travaux d'aménagement en aval-pendage ont été entrepris, sans préjudice d'autres travaux exécutés, notamment à la veine Désiré.

Fosse n° 3. — L'exploitation du 3^e étage s'est développée d'une façon très sensible. Le beurtia entrepris à 1,000 m. au nord de la fosse a rencontré la veine St-Louis au-dessus de laquelle on a reconnu la veine Augustin. Ces deux couches qui occupent la partie tout à fait supérieure du gisement connu dans la concession, sont régulières ; une exploration entreprise dans la veine St-Louis fera connaître bientôt l'étendue de ce nouveau champ d'exploitation.

Fosse n° 4. — Malgré la réduction du nombre d'ouvriers du fond, l'extraction s'est maintenue sur le même pied que pendant l'exercice précédent.

Grâce à l'extension donnée aux nouveaux chantiers des veines Ernestine et Céline, les réserves de ce siège sont bien assurées.

Fosse n° 5. — L'augmentation de personnel envisagée l'année dernière a été réalisée avec une augmentation du rendement par ouvrier du fond ; elle a permis de dépasser de 72,000 t. l'extraction de 1896-97. Les travaux sont aménagés en vue d'obtenir une production plus grande encore et de la porter à 300,000 t.

Fosse n° 6. — La diminution de 6,000 t. par rapport à la production du précédent exercice est due à la réduction des

demandes de charbon demi-gras. Ce ralentissement a permis de poursuivre les recherches dans les veines du 4^e étage et de constater l'existence d'importantes réserves en profondeur.

Fosse n° 7. — Une avarie survenue à la machine d'extraction a occasionné une diminution assez sensible dans la production. Le grand puits a été aménagé pour extraire directement à 500 mètres.

Fosse n° 8. — La production de cette fosse, supérieure de 5,146 t. à celle du dernier exercice, a été fournie dans la proportion de 54 0/0 par l'étage supérieur, où elle s'est surtout développée dans la veine Ernestine.

C'est en profondeur que les travaux d'exploration ont été principalement dirigés ; d'une part, le puits n° 8 atteint la cote de 564 m. ; d'autre part, le bure sud du 2^e étage, arrêté à la profondeur de 326^m 40, est utilisé pour l'ouverture d'un 4^e étage créé à 600 m. à partir du sol.

Fosse n° 9. — La production a dépassé de 17,756 t. celle de 1896-97 ; c'est la plus forte qui ait été réalisée depuis l'ouverture de la fosse. Les travaux ouverts dans la région du Nord ont été vivement poursuivis, et l'on a continué la préparation de l'exploitation du nouvel étage de la fosse n° 1.

Fosse n° 10. — A partir du mois de mars, une exploitation a été organisée dans la veine de 1^m10, qui paraît devoir être identifiée avec la veine exploitée à Meurchin sous le nom de St-Louis ; on y produit de 100 à 120 t. par jour, avec un prix de revient satisfaisant. Un recoupage a été entrepris sur la voie de fond de cette veine pour reconnaître les veines du mur.

Fosse n° 11. — Les veines Louis et Désiré, recoupées par les bowettes du nord-est, sont venues largement compenser l'épuisement prochain de la veine Théodore. La production de la veine Dusouich est de 1,000 t. environ par jour. L'étage actuel, seul, assurera cette production pendant plusieurs années encore.

Fosse n° 12. — Cette fosse atteint son complet développement, tant au point de vue de la production que de ses résultats économiques. Le gisement se fait toujours remarquer par sa grande régularité.

Lavoirs, fours à coke et agglomérés. — Nos ateliers de lavage comprennent actuellement au rivage : 1 groupe de 2 lavoirs pouvant traiter 2,000 tonnes de fines par jour et à la fosse n° 8 un lavoir de 100 t.

Nous avons actuellement en feu 480 fours à coke ; la production de l'exercice a été de 312,750 t. de coke métallurgique et de 6,400 t. de grésilles et poussières de coke. Sur ces 480 fours, 60 fours à récupération ont été en activité, au rivage, pendant tout l'exercice.

A la fosse n° 8, il y a actuellement 180 fours en feu, sur lesquels 120 seront prochainement mis en récupération.

Il a été dépensé en travaux neufs et en achats de terrains une somme de 4,013,781 fr. 80, soit 767,828 fr. 17 de plus qu'en 1896-97.

Le domaine s'est accru de 19 hectares 42 ares 22 centiares.

Le personnel occupé pendant l'exercice 1897-1898 a été de 10,060 ouvriers et employés, soit une augmentation de 324 unités sur l'exercice précédent.

Pour l'année en cours comme pour 1897-98, les paiements des dividendes auront lieu en deux fois ; un premier dividende sera mis à la disposition des actionnaires le 1^{er} avril et le deuxième le 1^{er} octobre 1899, après la clôture de l'exercice prenant fin le 31 juillet.

TABLEAU des derniers cours des valeurs minières et métallurgiques de France au 18 Novembre pour les valeurs cotées à la Bourse de Lille et au 11 Novembre pour les autres.

LES LETTRES PLACÉES DANS LA COLONNE DES COURS INDIQUENT LES BOURSES OÙ LES VALEURS SONT COTÉES : P SIGNIFIE PARIS ; L, LILLE ; Ly, LYON ; M, MARSEILLE ; B, BRUXELLES.

ACTIONS													
TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende		TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende	
					EXERCICE	net						EXERCICE	net
CHARBONNAGES													
6.000	6.000	500 t.p.	Albi.....	L 1.335 ..	1897	27 50	20.000	20.000	500 t.p.	Acéries de Firminy.....	Ly 3.220 ..	97-98	125 ..
3.600	3.112	"	Aniche (douxième de denier)	16.800 ..	97-98	360 ..	40.000	40.000	500 t.p.	— de France.....	P 1.130 ..	97-98	53 44
28.800	28.800	"	Anzin (centième de denier)	-5.625 ..	1897	net 200 ..	"	"	"	— de Longwy.....	P 1.090 ..	97-98	35 ..
6.000	6.000	1/6000	Azincourt.....	840 ..	"	35 ..	"	"	"	— de St-Etienne.....	Ly 1.820 ..	96-97	" ..
30.000	30.000	500 t.p.	Blanzy.....	-1.785 ..	96-97	80 ..	8.500	8.500	500 t.p.	Alais (Forges).....	P 200 ..	1897	12 80
"	"	500	Bouches-du-Rhône.....	M 181 ..	"	2 50	"	"	"	Aubrives-Villerupt.....	B 480 ..	1897	" ..
3.000	"	1.000-400 p.	Bruay (entière).....	L 38.500 ..	97-98	net 1000 ..	2.000	2.000	1.000	Biache-St-Waast.....	L 555 ..	"	" ..
60.000	"	"	Bruay (20 ^e act. prim.).....	-1.924 ..	"	net 50 ..	1.800	1.800	"	Chasse (Fonderies).....	L 790 ..	1896	160 ..
18.000	17.000	1/18.000	Bully-Grenay (6 ^e act. prim.).....	-3.175 ..	"	50 ..	6.000	6.000	500	Chiers (Hauts-Fourneaux).....	Ly 1.110 ..	97-98	55 ..
3.500	3.500	1.000 t.p.	Campagnac.....	-1.000 ..	1897	40 ..	"	"	"	Chatillon-Commentry.....	— 894 ..	1897	35 ..
23.200	23.200	1/23.200 t.p.	Carmaux.....	P 1.335 ..	1897	50 ..	"	"	"	Commentry-Fourchamb.....	B 750 ..	96-97	32 70
3.945	3.945	500 t.p.	Carvin.....	L 1.250 ..	94-95	40 ..	"	"	"	Creusot.....	Ly 799 ..	1897	35 ..
7.500	7.500	500	Clarence (La).....	-1.180 ..	"	"	20.000	20.000	500 t.p.	Denain-Anzin.....	L 790 ..	1896	" ..
60.000	60.000	"	Courrières (30 ^e act. prim.).....	-2.175 ..	1897	60 ..	4.800	4.800	250 t.p.	F. Dumont et C ^e	B 598 75 ..	97-98	net 20 ..
14.000	14.000	125 t.p.	Crespin.....	— 305 ..	"	"	1.200	1.200	500 t.p.	— — — — —	L ..	"	" ..
18.220	18.220	200	Douchy.....	— 990 ..	1897	40 ..	24.000	24.000	500 t.p.	Espérance, à Louvroil.....	B 1.480 ..	97-98	net 96 ..
1.800	1.800	1.000 t.p.	Dourges.....	-21.300 ..	1897	300 ..	3.600	3.600	500 t.p.	— — — — —	L 1.505 ..	"	" ..
180.000	"	"	Dourges (100 ^e act. prim.).....	— 218 ..	"	net 2.71	"	"	"	Forges, Acéries, Nord et Est	P 1.380 ..	"	55 ..
3.500	3.500	1.000 t.p.	Drocourt.....	-3.140 ..	97-98	"	"	"	"	Forges de Vireux-Molhain.....	B 610 ..	"	50 ..
2.400	2.400	1/2400	Epinac.....	— 600 ..	"	20 83	"	"	"	— — — — —	L 732 ..	"	" ..
28.865	28.865	400	Escarpelle (1/5 act. prim.).....	— 815 ..	97-98	13 ..	"	"	"	Franche-Comté.....	Ly 305 ..	"	15 ..
3.500	3.500	750 t.p.	Ferfay.....	— 650 ..	"	25 ..	"	"	"	Horme et Buire (nou.v.).....	— 185 ..	"	" ..
6.000	6.000	500	Flines-lez-Raches.....	-1.600 ..	"	"	"	"	"	La Chaléassière.....	— 715 ..	"	" ..
"	"	250 t.p.	Grand-Combe.....	M 1.247 ..	"	55 ..	"	"	500 t.p.	Marine et Chemins de fer.....	P 1.538 ..	97-98	50 ..
"	"	"	Haute-Loire.....	P 780 ..	"	"	6.000	6.000	500 t.p.	Maubeuge (Hts-Fourneaux).....	L 990 ..	1897	50 ..
3.000	3.000	1.000-300 p.	Lens.....	L 45.100 ..	97-98	1150 ..	18.000	18.000	500	Micheville (Acéries).....	B 1.500 ..	97-98	net 50 ..
300.000	300.000	"	Lens (centième act. prim.).....	— 454 ..	"	11 50	2.925	4.250	700 t.p.	Pont-à-Mousson.....	N 2.200 ..	1897	100 ..
29.160	29.160	"	Liévin (1/10 ^e act. prim.).....	-1.975 ..	"	net 40 ..	4.250	2.925	4.000	Saulnes.....	B 3.805 ..	1897	net 141 ..
5.000	5.000	500 t.p.	Ligny-lez-Aire.....	— 520 ..	"	"	8.000	8.000	500 t.p.	Villerupt-Laval-Dieu.....	L 560 ..	96-97	25 ..
"	"	"	Loire.....	Ly 204 50 ..	"	"	"	"	"	— — — — —	B 515 ..	"	" ..
1.600	1.600	"	Marles 70 0/0.....	L 27.625 ..	1897	net 750 ..	"	"	"	ATELIERS DE CONSTRUCTION			
800	800	"	— 30 0/0.....	-23.475 ..	"	net 350 ..	"	"	"	Ateliers de La Madeleine.....	L 435 ..	"	" ..
4.000	4.000	500 t.p.	Meurchin.....	- 9.750 ..	97-98	375 ..	"	"	500 t.p.	Cail.....	P 410 ..	"	" ..
20.000	20.000	"	— (1/5 act. prim.).....	-1.900 ..	"	75 ..	"	"	500 t.p.	Chantiers de la Gironde.....	— 635 ..	"	30 ..
"	"	"	Montrambert.....	Ly 935 ..	1897	40 ..	"	"	500 t.p.	— de la Loire.....	— 740 ..	96 97	32 50
6.000	6.000	500 t.p.	Ostricourt.....	L 1.160 ..	"	"	"	"	500 t.p.	Dyle et Bacalan.....	B 627 ..	96 97	40 ..
"	"	"	Rive-de-Gier.....	Ly 23 ..	"	"	"	"	500 t.p.	Fives-Lille.....	P 545 ..	"	35 ..
"	"	"	Rochebelle.....	— 525 ..	1897	15 ..	15.000	15.000	500	Forges de la Méditerranée.....	— 805 ..	"	27 50
"	"	"	Roche-la-Molière.....	-1.810 ..	"	18 ..	"	"	500	Nord de la France.....	B 665 ..	97-98	35 (act. an.)
"	"	"	Saint-Etienne.....	— 463 ..	1897	5 ..	"	"	500 t.p.	Levallois-Perret.....	P 426 50 ..	"	15 ..
1.840	1.840	400 t.p.	Sincay-le-Rouvray.....	L 60 ..	96-97	5 ..	16.000	16.000	500	Franco-Belge (matériels).....	B 510 ..	97-98	25 ..
5.000	5.000	1.000 t.p.	Thivencelles.....	— 230 ..	1876	40 ..	1.000	1.000	100 t.p.	Fonderie Durot-Binauld.....	L 159 ..	1897	8 ..
4.000	4.000	1.000 t.p.	Vicoigne-Nœux.....	-23.800 ..	97-98	net 750 ..	"	"	"				

REVUE DES COURS

Lille, 18 novembre. — Le marché est excessivement calme et depuis longtemps il ne s'était plus fait si peu de transactions qu'en ce moment. Les cours se maintiennent cependant assez bien, et s'ils n'ont pas une bien grande tendance à la hausse, ils sont toutefois relativement fermes.

Anzin, qui a pris 125 fr. d'avance à 5625, a largement regagné son coupon. Bruay monte de 500 fr. à 38500, après avoir détaché le 15 courant un coupon de 300 fr. Le 20^e se retrouve à 1924, dépassant de 4 fr. le dernier cours de la précédente quinzaine, malgré la perte de son coupon. Bully-Grenay à 3175 perd exactement la valeur du coupon de 25 fr. qui a été détaché le 15. La Clarence gagne 30 fr. à 1180; la communication des deux puits est établie maintenant et l'on procède à l'approfondissement du puits n° 2.

Courrières bénéficie de 5 fr. à 2175, Douchy de la même quantité à 990 et Ferfay de 40 fr. à 650.

Aniche, Carvin, Vicoigne se retrouvent à leurs anciens cours.

Lens s'avance de 1.000 fr. à 45100; les bénéfices de l'exercice écoulé dépassent 9.000.000 de francs et permettent de distribuer 1.150 fr. de dividende par action entière. Le 100^e gagne 4 fr. à 454.

Liévin gagne 5 fr. à 1975, Marles 70 0/0 225 fr. à 27625, Meurchin entier 5 fr. à 9750, tandis que le cinquième saute de 10 fr. à 1960.

De nombreuses mais peu importantes ventes font tomber les cours de Crespin de 319 à 305 fr.; Dourges entier perd 550 fr. à 21300, tandis que le 100^e ne rétrograde que de 1 fr. Escarpelle et Flines perdent 5 fr. à 815 et 1600, Ligny 40 fr. à 520 et Ostricourt 15 fr. à 1160.

En métallurgie, la tendance reste incertaine. Les Acéries de Firminy, dont le dividende a été fixé à 125 fr. contre 90 fr. l'année dernière, réactionnent de 60 fr. à 3220; les Acéries de France donnent 53 fr. de dividende et reculent de 19 fr. à 1130, les Acéries de Saint-Etienne de 20 fr. à 1820; Vireux-Molhain perd 31 fr. à 610.

Micheville 50 fr. à 1500, Cail 15 fr. à 410 et la Franco-Belge 8 fr. à 510: son dividende est de 25 fr. Fives-Lille, qui a vu le cours de 500, se retrouve maintenant à 545, en perte de 105 fr. sur son dernier cours de la précédente quinzaine.

Par contre, les Acéries de Longwy gagnent 89 fr. à 1090, les Hauts-Fourneaux de Chiers 20 fr. à 750, le Creusot 25 fr. à 2145, la Chaléassière 24 fr. à 715, Marine et Chemins de fer 23 fr. à 1588, Saulnes 30 fr. à 3805 et les Ateliers du Nord de la France 15 fr. à 665: leur dividende s'élève à 35 fr.

TABLEAU des derniers cours des valeurs minières et métallurgiques de Belgique cotées à la Bourse de Bruxelles au 12 Novembre.

ACTIONS						ACTIONS					
TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende	TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende
CHARBONNAGES						EXERCICE					
7.000	7.000	1/7.000	Abhoos, à Herstal.....	55 ..	1890 25 ..	4.000	4.000	1.000	Produits au Flénu.....	3.350 ..	1897 100 ..
4.032	4.032	1/4.032	Aiseau - Presles.....	1.050 ..	96-97 35 ..	13.400	13.400	500	Réunis de Charleroi.....	465 ..	" " 25 ..
9.600	9.600	1/9.600	Amercœur.....	1.205 ..	97-98 45 ..	3.553	3.553	1/3.553	Rieu-du-Cœur.....	985 ..	1897 30 ..
21.950	21.950	100	Anderlues.....	750 ..	" 25 ..	3.000	3.000	700	Sacré-Madame.....	3.350 ..	1897 160 ..
11.720	11.720	1/11.720	Bernissart.....	570 ..	1897 22 50	16.000	16.000	1/16.000	Trieu-Kaisin.....	592 50	97-98 32 50
12.000	12.000	500	Bois d'Avroy.....	572 50	" 30 ..	15.666	15.666	500	Unis-Ouest de Mons.....	450 ..	1897 15 ..
14.436	14.436	250	Bois de St-Ghislain priv.	77 50	" "	3.900	3.900	500	Wérister.....	610 ..	97-98 35 ..
9.600	9.600	1/9.600	— ord.	45 50	" "	Forges, Hauts-Fourneaux, Acieries					
4.000	4.000	500	Bonne-Espérance-Batterie.	980 ..	1897 45 ..	8.000	8.000	250	Aiseau (forges).....	309 ..	96-97 15 ..
8.000	8.000	500	Bray-Maurage.....	170 ..	" "	2.000	2.000	500	Alliance (forges).....	470 ..	97-98 25 ..
4.000	4.000	1/4.000	Carabinier.....	525 ..	1897 30 ..	20.000	20.000	500	Angleur (acieries).....	582 55	" 25 ..
21.200	20.489	500	Charbonnages belges.....	390 ..	" 25 ..	4.000	4.000	1.000	Athus (Hauts-Fourneaux)...	1.120 ..	97-98 60 ..
4.000	4.000	1/4.000	Chevalières à Dour.....	1.600 ..	" 80 ..	15.000	15.000	100	Baume.....	194 ..	" 12 50
3.000	3.000	500	Concorde (Réunis de la)...	1.445 ..	" 50 ..	6.000	6.000	500	Bonehill (Usines).....	530 ..	96-97 40 ..
12.000	8.426	1/12.000	Couchant du Flénu.....	160 ..	" "	2.200	2.200	500	Charleroi (fabrique de fer)...	560 ..	97-98 25 ..
10.500	10.500	500	Courcelles-Nord.....	1.562 50	1897 85 ..	3.000	3.000	1/3.000	Châtelet (laminoir) priv....	327 50	97-98 12 50
20.000	20.000	1/18.000	Espérance-Bonne-Fortune.	545 ..	97-98 25 ..	1.825	1.825	1/1.825	— ord.....	413 75	" "
4.400	4.200	1/4.400	Falnuée.....	315 ..	" 10 ..	15.000	15.000	500	Cockerill.....	2.130 ..	97-98 100 ..
8.000	8.000	1/8.000	Fontaine-Lévéque.....	675 ..	1897 25 ..	4.000	4.000	250	Drampremy (laminoirs)...	267 50	1897 12 50
4.000	4.000	250	Forte-Taille.....	165 ..	" "	15.000	15.000	1/15.000	Espérance-Longdoz priv....	580 ..	96-97 25 ..
4.800	4.800	1/4.800	Gosson-Lagasse.....	1.482 50	1897 18 ..	5.000	5.000	300	— ord.....	315 ..	" 10 ..
3.650	3.650	1/3.650	Gouffre.....	650 ..	" 25 ..	4.000	4.000	250	Gilly (forges, us. fond.)...	495 ..	97-98 25 ..
3.840	3.840	1/3.840	Grande-Bacnure.....	2.110 ..	97-98 125 ..	7.390	7.390	1/7.390	Grivegnie.....	485 ..	97-98 20 ..
4.032	3.966	500	Grand-Buisson.....	1.800 ..	" 80 ..	4.400	4.400	500	Halanz (Hauts-Fourn).....	512 ..	" 25 ..
174	174	"	— jouiss.....	1.200 ..	" 55 ..	5.000	5.000	250	La Croyère (laminoirs)...	411 ..	" 19 ..
5.000	5.000	500	Grand-Conty et Spinois....	360 ..	1897 15 ..	2.300	2.300	500	La Louvière (Hauts-Fourn)...	396 ..	" 20 ..
2.500	2.500	1/2.500	Gde machine à feu Dour...	1.357 50	97-98 80 ..	4.000	4.000	250	Lidgées (forges et tôl)...	820 ..	96-97 35 ..
12.000	12.000	1/12.000	Grand-Mambourg.....	657 50	1897 32 50	2.000	2.000	500	Marais (forges).....	820 ..	97-98 40 ..
10.000	10.000	1/10.000	Haine-Saint-Pierre.....	257 50	" "	9.000	9.000	1/9.000	Marcinelle-Couillet.....	640 ..	96-97 25 ..
20.000	20.000	250	Hasard.....	222 50	" "	6.000	2.393	500	Monceau-sur-Sambre.....	995 ..	97-98 44 ..
2.000	2.000	1/2.000	Herve-Vergifosse.....	780 ..	1897 40 ..	6.000	6.000	"	— parts fond.	590 ..	" 6 ..
3.000	3.000	"	Hornu et Wasmes divid....	5.250 ..	1897 250 ..	3.000	3.000	500	Musson (Hauts-Fourn)....	605 ..	" 40 ..
30.000	30.000	1/30.000	Houillères-Unies Charleroi	225 ..	" "	25.000	25.000	1/25.000	Ougrée (Société d).....	1.142 ..	" 45 ..
9.720	9.720	1/9.720	Houssu.....	520 ..	97-98 20 ..	8.000	8.000	500	Paix (Hauts-Fourn. de la)...	665 ..	" "
12.800	12.800	1/12.800	Kessales à Jeneppe.....	900 ..	1897 40 ..	2.000	2.000	500	Phénix à Châtelineau.....	510 ..	97-98 25 ..
14.000	14.000	1/14.000	La Haye, actions nouvelles	835 ..	97-98 35 ..	8.000	8.000	1.000	Providence.....	4.260 ..	" 200 ..
25.800	25.800	1/25.800	La Louvière, Sars-Long...	437 50	1897 20 ..	400	400	500	St-Fiacre (lamin.) priv....	1.175 ..	" 55 ..
4.200	4.200	1.000	Levant du Flénu.....	2.375 ..	" 50 ..	2.600	2.600	500	— ord.....	1.150 ..	" 55 ..
2.000	2.000	500	Lonette privilégiées.....	397 50	" "	11.000	11.000	100	St-Victor (forges, lam.)...	115 ..	1897 7 ..
3.400	3.400	"	— ordinaires.....	80 ..	" "	5.300	5.300	1.000	Sarrebrück (forges de).....	9.950 ..	97-98 550 ..
2.274	2.274	500	Maireux et Bas-Bois.....	505 ..	1897 10 ..	3.000	3.000	500	Sud-Chatelineau (Hauts-Fourneaux).....	400 ..	1897 30 ..
4.608	4.608	1/4.608	Mariemont.....	1.490 ..	97-98 80 ..	5.006	5.006	1.000	Thy-le-Chateau.....	392 50	" "
15.000	15.000	1/15.000	Maribaye à Flémalle.....	1.140 ..	1897 50 ..	15.000	15.000	500	Veizin-Aulnoye.....	1.050 ..	97-98 50 ..
2.400	2.400	1/2.400	Masses-Diarbois.....	780 ..	97-98 40 ..	ZINC, PLOMB					
12.000	12.000	250	Midi de Mons.....	15 ..	" "	20.000	20.000	1/20.000	Asturienne des mines.....	5.600 ..	1897 225 ..
2.112	2.112	1/2.112	Minerai.....	300 ..	1897 11 ..	25.500	25.500	100	Austro-Belge.....	415 ..	97-98 15 ..
10.000	10.000	1/10.000	Monceau-Bayemont.....	580 ..	" 25 ..	3.000	3.000	500	Nebida (libérées).....	2.175 ..	97-98 50 ..
4.500	4.500	1.000	Monceau-Fontaine.....	2.980 ..	" 100 ..	15.000	15.000	200	Nouvelle-Montagne.....	645 ..	1896 10 ..
5.000	5.000	1/5.000	Noël-Sart-Culpart.....	580 ..	97-98 30 ..	6.000	6.000	200	Prayon.....	634 50	1897 30 ..
7.200	7.200	1/7.200	Nord de Charleroi.....	1.939 ..	1897 70 ..	2.000	2.000	250	— jouiss.....	390 ..	" 17 50
5.280	5.280	1/5.280	Ormont.....	570 ..	1897 25 ..	112.500	112.500	80	Vieille-Montagne.....	748 ..	1897 30 ..
3.000	3.000	1/3.000	Patience-Beaujone.....	2.700 ..	97-98 150 ..						
3.500	3.500	1/3.500	Poirier.....	485 ..	1897 20 ..						

REVUE DES COURS

Bruxelles, 12 novembre. — La baisse semble enrayée et, en général, les cours ont été assez fermement tenus cette quinzaine : il semble d'ailleurs acquis qu'il n'y aura pas de grève importante chez les mineurs d'ici peu.

Parmi les valeurs en plus-value, nous trouvons : Bonne-Espérance-Batterie qui s'avance de 30 fr. à 980, Espérance-Bonne-Fortune qui regagne 12 fr. 50 à 545, Gouffre qui gagne 17 fr. 50 à 650, Grand-Conty-et-Spinois 10 fr. à 360.

La Grande-Machine à feu de Dour bénéficie de 17 fr. 50 à 1357,50, ses profits ont été de 382,752 fr. 80 pour l'exercice 1897-98 et permettent de distribuer 80 fr. de dividende, au lieu de 60 l'exercice précédent. Grand-Mambourg s'avance de 17 fr. 50 à 657,50, Hasard de 10 fr. à 222,50, Herve-Vergifosse de 10 fr. à 780, Hornu-et-Wasmes de 188 fr. à 5250, Kessales de 10 fr. à 900, La Haye de 40 fr. à 835 et la Louvière-Sars-Longchamps de 11 fr. 50 à 437,50.

Les Levant-du-Flénu regagnent 25 fr. à 2375, Monceau-Fontaine 30 fr. à 2980, Nord-de-Charleroi 39 fr. à 1939, Ormont 20 fr. à 570, Poirier 10 fr. à 485, les Produits-au-Flénu 50 fr. à 3350, les Réunis-de-Charleroi 10 fr. à 465, Sacré-Madame 52 fr. 50 à 3350 et Wérister 10 fr. à 610.

Le Rieu-du-Cœur est en nouvelle hausse de 65 fr. à 985. Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale le 22 novembre pour approuver les conditions de la cession du Nord de leur concession à une société nouvelle. Un droit de préférence pour la souscription du capital social de cette dernière société leur a été réservé et ils sont appelés à jouir de ce droit du 22 au 30 novembre. La société du Rieu-du-Cœur sera rémunérée de ses apports à l'aide d'un certain nombre d'actions entièrement libérées de la nouvelle société ;

c'est la cause de la hausse que nous enregistrons. Les capitalistes français qui ont pris l'affaire en mains garantissent la souscription complète du capital.

Amercœur, qui a détaché un coupon de 45 fr., valeur du dividende 1897-98, l'a déjà en partie regagné à 1205. Aiseau-Presles perd 25 fr. à 1050. Les Chevalières à Dour rétrogradent de 25 fr. à 1600, Courcelles-Nord de 7 fr. 50 à 1562,50 et Grande-Bacnure de 25 fr. à 2110. Houssu perd 10 fr. à 520; le bénéfice de l'exercice s'est élevé à 467.318 fr. et permet de distribuer 20 fr. de dividende contre 15 fr. pour l'exercice précédent.

Mariemont perd 49 fr. à 1490, ex-coupon de 40 fr. Masses-Diarbois réactionne de 7 fr. 50 à 780, Monceau-Bayemont de 30 fr. à 580. Noël-Sart-Culpart perd 35 fr. à 580, coupon de 30 fr. détaché, valeur du dividende de l'exercice. Enfin, Patience-Beaujone recule de 50 fr. à 2700.

Le dividende de l'action ordinaire du Grand-Buisson est de 80 fr. au lieu de 70 pour l'exercice précédent et celui de l'action de jouissance est de 55 fr. au lieu de 45.

En métallurgie, la tendance est restée lourde. Athus perd 80 fr. à 1120, Cockerill 147 fr. 50 à 2130, Gilly 15 fr. à 495, Marais 40 fr. à 820, la Providence 40 fr. à 4260, Sarrebrück 650 fr. à 9950, ex-coupon de 550 fr., Veizin-Aulnoye 70 fr. à 1050.

Par contre, il y a une fermeté extraordinaire en zincs, les prix de ce produit augmentent d'ailleurs continuellement et on ne prévoit pas encore la fin du mouvement. L'Asturienne gagne 375 fr. à 5600, l'Austro-Belge 15 fr. à 415, la Nebida 232 fr. 50 à 2175, la Nouvelle-Montagne 75 fr. à 645 et la Vieille-Montagne 30 fr. 50 à 748.

BELGIQUE

CHARBONNAGES DE BONNE-ESPÉRANCE

RÉSUMÉ DES BILANS AUX 30 JUIN 1898, 1897 & 1896 :

ACTIF	1898	1897	1896
Immobilisé F ^{rs}	4.063.793	4.082.105	4.076.854
Réalisable : stocks et magasins . .	153.286	131.037	129.530
» débiteurs divers	82.991	113.685	83.073
Disponible : caisse et portefeuille .	56.696	32.133	7.207
Totaux	4.356.766	4.358.960	4.296.664
PASSIF			
Envers la Société : capital	905.000	905.000	905.000
» réserves	41.670	48.806	22.660
Envers les tiers : obligations	165.000	180.000	195.000
» créditeurs divers	70.834	50.206	49.624
Profits et pertes	174.262	174.948	124.380
Totaux	4.356.766	4.358.960	4.296.664
Dividende : actions privilégiées . .	55.»	55.»	50.»
» actions ordinaires	30.»	30.»	25.»

Répartition des bénéfices : réserve, 8,713 fr.; premier dividende aux actions privilégiées, 10,250, tantièmes, 26,711; dividende pour toutes les actions, 54,308; amortissement de travaux de premier établissement, 74,288.

INFORMATIONS DIVERSES

MINES ET MÉTALLURGIE

Principaux Fournisseurs et Maisons recommandées

(V. A. Voir aux Annonces).

APPAREILS DE LEVAGE

A. VERLINDE, 7, boulevard Papin, Lille (Nord). (V. A.)

ASCENSEURS & MONTE-CHARGES

THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (Nord). (V. A.)

A. VERLINDE, 7, boulevard Papin, Lille (Nord). (V. A.)

CANALISATIONS D'EAU

A. DEGOIX, 44, rue Masséna, Lille (Nord).

CAOUTCHOUCS

L. FRANÇOIS, A. GRELLOU ET C^{ie}, 43, rue des Entrepreneurs, Paris (V. A.).

COMPRESSEURS D'AIR

MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Cateau, Cambrai (Nord).

DUJARDIN ET C^{ie}, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord)

CONCASSEURS & CRIBLAGES

P. ALRIQ, 1, rue Marcadet, Paris (V. A.)

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

ATELIERS DE CONSTRUCTION, FORGES & FONDERIES d'Hautmont (Nord).

COURROIES

L. FRANÇOIS, A. GRELLOU ET C^{ie}, 43, rue des Entrepreneurs, Paris (V. A.).

ÉLECTRICITÉ (Construction)

S^{té} DES ÉTABLISSEMENTS POSTEL-VINAY, 41, rue des Volontaires, Paris (V. A.)S^{té} DE CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES DU NORD, r. Turgot, Roubaix.

ÉLECTRICITÉ (Câbles et Fils)

L. FRANÇOIS, A. GRELLOU ET C^{ie}, 43, rue des Entrepreneurs, Paris (V. A.).

ÉLÉVATEURS

BAGSHAWE AINÉ, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.).

ÉMÉRI (Papiers, Toiles, Meules et Pierres)

V. ANTOINE, 50, rue Princesse, Lille (Nord).

EPURATEURS D'EAU

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord).

FERS & ACIERS

H^{ts}-FOURNEAUX, FORGES & ACIÉRIES DE DENAIN & ANZIN, à Denain.
SOCIÉTÉ ANONYME DE VEZIN-AULNOYE, à Maubeuge (Nord).

FONTES MOULÉES

WAUTHY, Sin-le-Noble (Nord) et Carvin (Pas-de-Calais).
Fonderies DUROT-BINAULD, 96, rue de Lille, à La Madeleine-l-Lille (V. A.)
BRACQ-LAURENT, à Lens (Pas-de-Calais).
A. LÉGER, 17, rue du Moulin, Tourcoing.
A. PIAT ET SES FILS, Paris. Succ^{le}: 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix (V. A.)

FORAGES & SONDAGES

VAN WAELSCAPPEL, 22, rue des Tanneurs, Lille (Nord).

GÉNÉRATEURS

E. DENNIS, Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)
C^{ie} BABCOCK ET WILCOX, 15, Chaussée d'Antin, Paris.
CHAUDRONNERIES DU NORD DE LA FRANCE, à Lesquin-lez-Lille (Nord)
CRÉPELLE-FONTAINE, à La Madeleine-lez-Lille (Nord).
ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord).
F^d THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)

INGÉNIEURS-ARCHITECTES

Paul SÉE, 60, rue Brûle-Maison, Lille.

LOCOMOTIVES

F^d THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)

MACHINES A VAPEUR

DUJARDIN ET C^{ie}, 82, rue Brûle-Maison Lille (Nord).
C^{ie} DE FIVES-LILLE, à Fives-Lille (Nord).
CRÉPELLE ET GARAND, porte de Valenciennes, Lille (Nord). (V. A.)
E. MAILLET et C^{ie}, à Anzin (Nord) (V. A.)
E. FOURLINNIE, 85-87, rue de Douai, Lille (Nord).
F^d THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)

MATÉRIEL DE MINES

Romain SARTIAUX, Établiss. métallurg., Hénin-Liétard (P.-d.-C.)

ORDRES DE BOURSE

CRÉDIT LYONNAIS, 28, rue Nationale, Lille (Nord). (V. A.)
SCHNERB, FAVIER et C^{ie}, 5, Grande-Place, Lille (Nord).
CRÉDIT DU NORD, 6-8, rue Jean-Roisin, Lille.

POMPES CENTRIFUGES ET AUTRES

E. WAUQUIER et fils, 69, rue de Wazemmes, Lille (Nord). (V. A.)
E. DEPLECHIN et fils, 96, rue de Douai, Lille (Nord) (V. A.)
F^d THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)

RAILS

ACIÉRIES DE FRANCE, à Isbergues (Pas-de-Calais).

SERRURERIE GROSSE & D'ART

BOURÉE-THIBAUT ET C^{ie}, 25, rue de la Barre, Lille (Nord).

TRANSMISSIONS

A. VERLINDE, 7, boulevard Papin, Lille (Nord). (V. A.)
E. FOURLINNIE, 85-87, rue de Douai, Lille (Nord).
A. PIAT ET SES FILS, Paris. Succ^{le}: 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix (V. A.)

TRANSPORTEURS

A. PIAT ET SES FILS, Paris. Succ^{le}: 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix (V. A.)
BAGSHAWE AINÉ, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.).

TREUILS

MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Cateau, Cambrai (Nord).
THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (Nord). (V. A.)

TUBES ET TUYAUX EN FER OU ACIER

E. NICODÈME et C^{ie}, 39, rue Jean-Bart, Lille (Nord).
S^{té} FRANÇAISE pour la fabrication des tubes, Louvroil (Nord).

TUILES MÉCANIQUES

BOLLAERT, tuilerie mécanique de Leforest (Pas-de-Calais).
TUILERIE MÉCANIQUE de Saint-Momelin, par Watten (Nord).

TUYAUTERIE DE FONTE

CAVALLIER, 14, place Cormontaigne, Lille (Ing^r Pont-à-Mousson)
H^{ts}-FOURNEAUX ET FONDERIES DE PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle).

Liste des derniers Brevets d'invention pris en France

N. B. — Nous pouvons fournir à nos lecteurs, rapidement et à prix très réduits, des analyses et des copies de Brevets en cours ou périmés.

1° Mines, Métallurgie, Constructions mécaniques et métalliques.

- 278.458. FRÖHLICH. — Briquette.
 278.478. WALTER. — Régulateur de tirage.
 278.493. SCHINDLER. — Dispositif de chauffage.
 278.535. METAL TUBE JOINTIG COMPANY LIMITED. — Appareil pour élargir les extrémités de tubes.
 278.546. HEATH. — Perfectionnement aux coussinets à rouleaux.
 278.557. TROUVÉ. — Chargeur pour foyers.
 278.563. GÓÓZ. — Chaufferie fumivore.
 278.565. MARTINELLI. — Générateur de vapeur.
 278.566. CROUZET. — Ventilateur.
 278.584. MASSON ET FORTIN. — Raboteuse oscillante.
 278.594. RIVIÈRE. — Siphon injecteur pour l'alimentation des chaudières.
 278.612. GUÉRIN ET KERMINA. — Appareil pour le percement des galeries souterraines.
 278.616. HENRY. — Moteur rotatif.
 278.630. THOMPSON. — Perfectionnement dans les roulements à billes.
 278.642. GORDON. — Perfectionnement aux générateurs de vapeur.
 278.670. CANDA. — Perfectionnement dans la fabrication des roues métalliques.
 278.674. DORIGNY. — Chaudière à vapeur.
 278.679. HERBAUX. — Cintreuse pour fer à cheval.
 278.723. DILLON DE MICHEROUX. — Charbon riche.
 278.730. THOUMYRE LEPLAY. — Machine à concasser les charbons.
 278.765. NICLAUSSE. — Perfectionnement dans la construction des générateurs de vapeur.

2° Arts textiles.

- 278.428. HALL. — Perfectionnement aux machines à plier et mesurer les tissus.
 278.681. DEBRIE ET LEMAN. — Echaronnages de laines.
 278.685. BOUVIER ET COLLOMB. — Tissage simultané de deux pièces sur un métier jumelé.

ADJUDICATIONS ANNONCÉES

France

- 21 NOVEMBRE. — Orléans. Manufacture des tabacs. Adjudication de 220 tonnes d'agglomérés de houille et de 1,350 hectolitres de coke.
 22 NOVEMBRE. — Châtelleraut. Manufacture d'armes. Adjudication de 5 lots de 2,600 tonnes chacun de charbon en briquettes pour générateurs.
 23 NOVEMBRE. — Lorient. Marine. Adjudication de 2 lots de bois de chêne de construction de France. 1^{er} lot : 465 stères, 2^e lot : 365 stères.
 23 NOVEMBRE. — Lille. Préfecture. Travaux divers à effectuer à la prison cellulaire de Douai. Ferronnerie, serrurerie et gros fers : 70,722 fr. 99. Caut. 3,500 fr.
 23 NOVEMBRE. — Lille. Préfecture. Travaux divers à effectuer à la prison cellulaire de Loos. Fers de bâtiments : 9,326 fr.; fontes : 6,212 fr. 50. Les lots relatifs aux tuyaux, grilles, galeries, à la charpente en fer et à la quincaillerie sont ajournés.
 NOVEMBRE. — Cherbourg. Marine. Fourniture, en 2 lots, de tuyaux ordinaires et de tuyaux supérieurs en cuivre rouge sans soudure.
 23 NOVEMBRE. — Lille. — Préfecture. Adj. après essais de la four-

niture de 5,000 t. d'agglomérés de charbon destinés aux besoins du service maritime du port de Dunkerque.

- 23 NOVEMBRE. — Lille. Préfecture. Canal de la Deûle. Curage du bassin du Grand-Tournant : 14,000 fr.
 24 NOVEMBRE. — Tourcoing. Construction d'un groupe scolaire, en 3 lots.
 26 NOVEMBRE. — Lorient. Marine. Fourniture de cuivre rouge en barres.
 26 NOVEMBRE. — Paris. Tribunal de commerce. Construction d'une caserne de sapeurs-pompiers rue Carpeaux. Ferronnerie et serrurerie : 269,135 fr.
 28 NOVEMBRE. — Anzin. Adjudication de l'entreprise de l'éclairage de la ville (gaz et électricité), pour une période de 40 années.
 28 NOVEMBRE. — Bassens (Savoie). Fourniture de 120,000 kil. de bois vert en grume, essence hêtre ou charme ; 50,000 kil. bois vert en fascine, essence hêtre ou charme ; 4,000 kil. de charbon de bois ; 3,000 kil. de charbon de forge ; 100,000 kil. d'agglomérés ; 40,000 kil. chatille ; 65,000 kil. de coke ; 100,000 kil. d'antracite de la Mure.
 29 NOVEMBRE. — Paris. — Postes et Télégraphes. Adjudication de la fourniture de charbon nécessaire aux services de l'administration pendant les années 1899 et 1900.
 29 NOVEMBRE. — Marseille. Manufacture d'allumettes. Adjudication de charbon de terre.
 30 NOVEMBRE. — Paris. Exposition. Construction de l'entrée monumentale de la place de la Concorde : charpente en bois, fer et acier : 109,000 francs.
 30 NOVEMBRE. — Paris. Administration des monnaies et médailles. Adjudication de : 1^o 1,200 tonnes de charbon de terre, tout-venant, pour générateurs ; 2^o 100 tonnes de gailleteries pour calorifères ; 3^o 500 tonnes de coke lavé, pour fonderie.
 1^{er} DÉCEMBRE. — Chemins de fer de l'Etat. Vente de vieilles matières comme suit : 160,000 kil. de ferraille ; 200,000 kil. de tournure d'acier ; 200,000 kil. de bandages en acier ; 495,000 kil. de fonte grise ordinaire ; 40,000 kil. d'acier de ressorts ; 13,000 kil. de barreaux de grille en fer ; 75,000 kil. de tôles de toutes épaisseurs en fer
 1^{er} DÉCEMBRE. — Dijon. Préfecture. Portes et ventellerie des écluses de Fontenelle et de Fontaine-Française et divers autres ouvrages métalliques : 59,000 francs.
 6 DÉCEMBRE. — Paris. Postes. Adjudication de : 1^o 80 kilomètres d'âme de câble sous-marin ; 2^o 30,000 kilos de fil de fer ordinaire galvanisé de 5 m/m ; 3^o 50,000 kilos de fil de fer ordinaire galvanisé de 8 m/m ; 4^o 50,000 kilos de fil de fer ordinaire galvanisé de 8 m/m.
 8 DÉCEMBRE. — Paris. Guerre. Adjudication de : 1^o 3,000 mors de bride ; 2^o 4,000 mors de filet ; 3^o 4,000 gourmettes.
 10 DÉCEMBRE. — Paris. Tribunal de commerce. Construction d'une école de garçons, rue Saint-Merri. Ferronnerie et serrurerie : 49,313 francs.
 11 DÉCEMBRE. — Fismes (Marne). Construction d'un hôpital-hospice. Ferronnerie et quincaillerie : 6,617 fr. 86.

Belgique

- 23 DÉCEMBRE. — Seraing. Distribution d'eau : 1^o Conduites en fonte : 315,327 fr. 95. Caut. 16,000 fr.; 2^o Machines refoulantes. Caut. 5,000 fr.
 30 NOVEMBRE. — Bruxelles. Adjudication de 3 lots, de 4,500 à 6,000 tonnes chacun, de briquettes nécessaires aux services de la Marine, à Ostende, pendant le premier trimestre 1899.

Australie

- 19 DÉCEMBRE. — Melbourne. Railways de la colonie de Victoria. Fourniture de rails en acier avec éclisses.
 DÉCEMBRE. — Adélaïde (Australie du Sud). Fourniture de 1,000 t. de rails d'acier, 72 t. 3/4 d'éclisses, 30 t. de barres rondes d'acier doux et 40 t. de barres plates d'acier doux.

Roumanie

9 et 10 JANVIER. — Bucarest. Alimentation de la ville en eau potable : 186,000 francs et 2,350,000 francs. Demander plans, projets et devis, 28, strada Mihail-Voda, à Bucarest.

RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS

France

3 NOVEMBRE. — Paris. Chemins de fer de l'Etat. 1^o 7,300 tonnes de rails Vignole en acier fondu, type TV, pesant 18 kil. 250 le mètre courant, en 4 lots de chacun 1,825 t. Ont soumissionné : Le Creusot, 4 lots à 186, 187, 188, 189 fr.; Forges et fonderies d'Alais, 1 lot à 180; Denain et Anzin, 1 lot à 179 50; Aciéries de la marine et des chemins de fer, 2 lots à 173; Nord et Est, 2 lots à 172 50; Michéville, 4 lots à 166 20, 166 40, 166 60, 166 80; Adj. des 4 lots, Forges et aciéries de Trignac, à 164 92, 165, 165 05 et 165 10 la tonne.

2^o 53,000 paires d'éclisses de 0,450 de long, pour rails Vignole, type TV, soit 360 tonnes. Ont soumissionné : Le Creusot 217 50; Forges et fonderies d'Alais, 205; Nord et Est, 202 50; Forges et aciéries de la marine, 200. Adj. Forges et aciéries de Trignac, à 196 25 la tonne.

3^o 66 tonnes ou 220,000 boulons d'éclisses en acier de 18 x 72 avec rondelle en fer. Ont soumissionné : MM. Paruit, 44; Thevenet, 41 50; Courtier frères, 38; Forges d'Alais, 36 305; Faugier et Cie, 36; Bouchacourt, 36; Hermann-Hicquet, 35 78; Van Kalck et Cie, 35 75; Denain frères, 35 70; Bertrand et Cie, 35 65; Manufacture ardennaise, 35 50; Levent et Cie, 35 40; Vopel et Cie, 34 90; Mermier, 34 45; Bogny-Braux, 33 90. Adj. M. Pigé, à Hautmont, à 32 85 les 100 kil.

— 352 tonnes ou 1,400,000 tirefonds en acier, goudronnés, type TV, diamètre 19 m/m, en 4 lots. Ont soumissionné : MM. Faugier et Cie, 2 lots à 330 et 335; Sirot-Mallez, 1 lot à 324 50; Bouchacourt, 4 lots à 322 50; Levent et Cie, 4 lots à 312 50, 312 50, 312 et 310; Van Kalck, 4 lots à 321 50, 318 50, 319, 321; Pigé, 4 lots à 321, 330, 325, 329; Hicquet, 4 lots à 336, 338, 346 et 348; Forges d'Alais, 1 lot à 331 50; MM. Mermier, 2 lots à 334 50; Courtin frères, 2 lots à 342 50 et 2 lots à 332; Manufacture ardennaise, 4 lots à 380; Société Decauville, adj. des 4 lots à 285 fr. la tonne.

106,000 crapauds en fer pour rails Vignole, type TV et pesant approximativement 0 k. 290. M. Dervaux-Ibled, à Vieux-Condé (Nord), adj. à 580 fr. les 1,000 kil.

3 NOVEMBRE. — Toulouse. Manufacture des tabacs. Fourniture de 180 tonnes de coke. M. Versepuy, à Toulouse, adjudicataire à 26 francs la tonne.

4 NOVEMBRE. — Libourne. Adjudication de 300 tonnes de charbon de terre pour générateurs. M. Carlat, à Libourne, adjudicataire à 26 francs la tonne.

7 NOVEMBRE. — Châteauroux. Manufacture des tabacs. Adjudication de charbon de terre pour générateurs, 14,000 francs. Mines d'Ahun, adjudicataires à 24 francs la tonne.

8 NOVEMBRE. — Dijon. Manufacture des tabacs. Adjudication de 650 tonnes de houille ou agglomérés pour générateurs. M. Dubreuil, à Dijon, adjudicataire à 28 francs la tonne (boulets ovoïdes).

10 NOVEMBRE. — Lille. Entretien des fortifications de 1899 à 1904 inclus. Ferronnerie et serrurerie : 7,000 francs. M. Degryse, à Lille, adjudicataire à 11 fr. 08 0/0 de rabais.

10 NOVEMBRE. — Lille. Construction d'abattoirs et de marchés couverts. 7^e lot, ferronnerie des échaudoirs : 41,629 fr. 79, M. Delay, à Lille, adjudicataire à 33 0/0 de rabais; 8^e lot, ferronnerie de la bouverie : 53,081 fr. 54, MM. Bourée, Thibaut et Cie, à Lille, adjudicataires à 14 0/0 de rabais; 9^e lot, ferronnerie des Halles : 310,697 fr. 58, forges d'Hautmont, adjudicataires au prix du devis; 10^e lot, ferronnerie des grilles de clôture : 137,380 fr. 32, MM. Bourée, Thibaut et Cie, à Lille, adjudicataires à 28 0/0 de rabais; 11^e lot, ferronnerie des grilles des Halles, 60,139 fr. 66, M. Degryse, à Lille, adjudicataire à 33 0/0 de rabais; 12^e lot, ferronnerie des grilles de mobilier : 51,286 fr. 59. Non adjugé faute de soumissions.

17 NOVEMBRE. — Lille. Agrandissement du Gymnase Central. Ferronnerie et quincaillerie : 2,079 francs. M. Castelain, de Lille, adjudicataire à 5 fr. 80 0/0 de rabais.

FIRMES INDUSTRIELLES

Dissolutions. — Modifications. — Formations

Paris. — Dissolution de la *Société Gardie et Guérault*, combustibles, 79, rue de la Chapelle. — Liq. M. Dobigny. — 28 oct. 98.

Paris. — Dissolution de la *Société Hermann Glaeuzer et Cie*. — Constructions mécaniques, 1, avenue de la République, et formation de la nouvelle *Société H. Glaeuzer et Perreaud*, même objet et même siège. Durée 21 ans et 5 mois. Cap. 100,000 fr.

Le Mans. — Modification de la *Société Chappée et fils*, fonderie, 8 bis, rue Montoise. Cession par M. Armand Chappée à M. Jules Chappée d'une partie de ses droits dans la Société. — 8 oct. 98.

Saint-Étienne. — Formation de la *Société en commandite Chavanet, Gros, Pichard et Cie*. Constructions mécaniques, cycles et automobiles, rue Parmentier. Durée 50 ans. Cap. 2,500,000 fr.

Clichy. — Formation de la *Société en nom collectif Coupé et Hugot*, constructions mécaniques, 19, rue de Paris. Durée 19 ans. Cap. 30,000 fr. — 19 oct. 98.

Paris. — Formation de la *Société en nom collectif Lafontaine frères*, vieux métaux, 6, rue Lacharrière. — 10 ans. — 120,000 fr. Du 27 oct. 98.

FAILLITE

Paris. — *Charron*, bois et charbons, 302, rue de Charenton. — 3 nov. 98. Syn. M. Vacher. J. c. M. Nitot.

ACHATS & VENTES

A vendre, **Générateur** multitubulaire, système Charlet-Pierret, de 52 mètres carrés de surface de chauffe, timbré à 10 kilos. Etat neuf. Prix 3,000 fr. — S'adresser au bureau du journal.

On désire acheter un bon **Générateur** multitubulaire d'occasion, d'environ 100 mètres carrés de surface de chauffe et timbré de 10 à 12 kilos. — S'adresser au bureau du journal.

— A VENDRE —

Elévation d'eau par l'air comprimé, système Pohlé; **Transporteur** Goodwins et Defays; pour devis et renseignements, s'adresser à M. Gandrille, 72, rue Mirabeau, Fives-Lille. (16 bis)

A vendre, plusieurs **Dynamos et Moteurs** électriques d'occasion, 1^{res} marques. Echange. M. Dorez, ing^r à Roubaix. (17)

Convocations d'Actionnaires

21 novembre. — Blanc-Misseron (Nord). — Ateliers de construction du Nord de la France.

22 Novembre. — Mons (Belgique). — Charbonnages du Rieu-du-Cœur et de la Boule réunis.

25 Novembre. — Paris. — Société de Kébao.

26 Novembre. — Paris. — Société du Charbon de Paris.

26 novembre. — Paris. — Entreprise générale de fonçage de puits, études et travaux de mines.

29 Novembre. — Louvroil (Nord). — Laminoirs F. Dumont et Cie.

29 Novembre. — Louvroil (Nord). — Société des Laminoirs de l'Espérance.

30 Novembre. — Paris. — Mines et fonderies de Pontgibaud.

1^{er} Décembre. — Herstal (Belgique). — Charbonnages d'Abhoos et Bonne-Foi-Hareng.

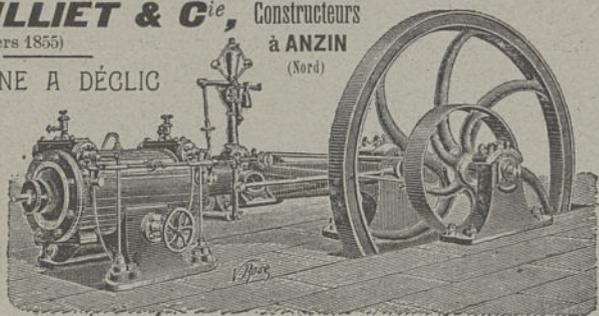
15 décembre. — Longwy. — Hauts-fourneaux de la Chiers.

Le Directeur-Gérant : EM. LEFÈVRE.

Lille, imprimerie G. Dubar et C^e Grande-Place, 8.

MAILLIET & C^{ie}, Constructeurs
(Angers 1855) à ANZIN
(Nord)

MACHINE A DÉCLIC



Machines à condensation	50 CHEV.	80 CHEV.	120 CHEV.	150 CHEV.	200 CHEV.	300 CHEV.
	11,500 fr.	14,000 fr.	18,500 fr.	22,500 fr.	25,000 fr.	33,000 fr.

Le montage, dirigé par un de nos ouvriers, coûte de 3 à 5 % de la valeur des machines. Les forces en chevaux sont comptées avec une pression initiale indiquée à 5 kil 1/2 dans le cylindre pendant 1/5 de la course. La dépense de vapeur sèche est de 9 à 10 kilog. par cheval indiqué dans les machines au-dessus de 100 chevaux et n'introduisant pas au delà de 1/7 de la course. (6)

Ferdinand THÉBAULT

CONSTRUCTEUR

Marly-lez-Valenciennes (Nord)

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Machines à vapeur. — Matériel pour sucreries, distilleries, brasseries, forges et laminaires, mines, sondages (spécialité de pompes à sondages), etc.

GROSSE CHAUDRONNERIE EN FER

Chaudières à vapeur. - Cheminées. - Bacs. - Réservoirs. - Ponts, etc.

MATÉRIEL D'OCCASION

Machines perfectionnées de 50 à 500 chevaux. — Chaudières à vapeur de toutes forces semi-tubulaires et autres. — Locomotives à voie normale pour embranchements particuliers, ou à voie étroite pour chantiers. — Plaques tournantes, etc. (14)

MACHINES

A CONCASSER ET CRIBLER

les Houilles et Cokes de four

P. ALRIQ, 1, Rue Marcadet, PARIS (18)

CHAMPAGNE

REMY-DUBOIS (MALLY-VERZY, MARNE)

ORIGINE & PURETÉ GARANTIES

2.50, 5.50 et 5 fr. la bouteille.

AGENT RÉGIONAL : E. LEFÈVRE, 33, RUE MEUREIN, LILLE

MATÉRIEL & ARTICLES INDUSTRIELS

COMMISSION • REPRÉSENTATION

Fernand PONETTE

24, Rue Philippe-de-Girard, 24

ROUBAIX

CHEMINÉES D'USINES EN BRIQUES SPÉCIALES

TUBES EN FER & ACIER A RECOUVREMENT
pour Mines et Chauffages à vapeur

PETIT CHEMIN DE FER A VOIE ÉTROITE

CHAUDIÈRES & MACHINES A VAPEUR (13)

ÉLÉVATION & DISTRIBUTION D'EAU

— PAR LE —

“ COLIBRI ”

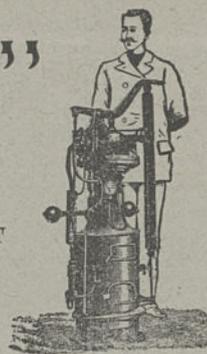
breveté s. g. d. g.

POMPE ASPIRANTE & FOULANTE

pour Alimentation de Réservoirs

FONCTIONNANT AUTOMATIQUEMENT
et supprimant tout travail de bras ou de moteur

GRANDE ÉCONOMIE D'INSTALLATION
et d'entretien



DEPLECHIN & FILS, Constructeurs. LILLE (9)

— Renseignements sur demande —

ÉLÉVATEURS & TRANSPORTEURS

avec chaînes Simplex

SYSTÈME BAGSHAWE

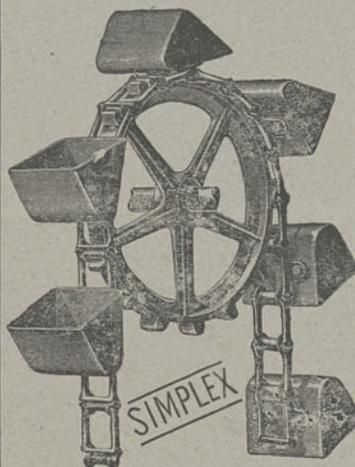
Breveté S. G. D. G.

GODETS TOLE D'ACIER

Vis d'Archimède

APPAREILS

POUR DÉCHARGER LES BATEAUX



Marque déposée

BAGSHAWE AINE

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR

PARIS, 43, Rue Lafayette, PARIS (17)

(Nord)
 MARLY-LEZ-VALENCIENNES

CHAUDRONNERIE
 DE FER

BON MARCHÉ - EXÉCUTION SOIGNÉE - TRAVAIL PARFAIT

SPÉCIALITÉS :

Générateurs semi-tubulaires de toutes grandeurs à tubes démontables Bérendorf.
 Générateurs tubulaires, Générateurs ordinaires à bouilleurs extérieurs.
 Bacs et Réservoirs en tôle noire, peinte ou galvanisée.
 Cheminées en tôle, etc., etc.

ENTRETIEN DE SUCRERIES ET DE DISTILLERIES

EUG. DENNIS FILS

Ingénieur-Constructeur (A. & M.)

MARLY-LEZ-VALENCIENNES
 (Nord)